FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL N° 10/2026

16 SEPTEMBRE 2026

AU SIÈGE DE LA FÉDÉRATION ET VISIOCONFÉRENCE

Présidence Jean GRACIA

Présents Mame-Ibra ANNE, Frédéric BURLETT, Dominique CARLAC'H, Odile DIAGANA, Emmanuelle JAEGER, Kévin LEGRAND, Serge MOTTIER, Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAËNDER, Caroline PUJOL

Excusés Aude CLAVIER (pouvoir à Mame-Ibra ANNE)

Assistent Jean-Marc BÉRAUD (Président du CNL), Frank BIGNET (DTN) visio en partie, Jérôme VILLON (DG), Christophe HALLEUMIEUX (DG Délégué), Cécile VEYRIER (représentant le DTN), Thibault DESCHAMPS (DTN), Guillaume GEISLER (DTN)

- Début de réunion à 10h00 -

1. Ouverture de la réunion

Jean GRACIA accueille tous les membres du Bureau fédéral et les membres de la DTN présents.

Nicolas PARÉSY indique que deux décisions ont été prises par consultation depuis la tenue du dernier Bureau fédéral du 9 juillet :

→ Validation du procès-verbal de la réunion du Bureau fédéral du 9 juillet.
→ Attribution des modules permettant aux femmes ayant suivi le dispositif « Club des 300 » d'obtenir le diplôme de dirigeant de niveau 2.

Le Secrétaire général remercie les membres du Bureau pour l'envoi de leur synthèse d'intervention, permettant la diffusion rapide du compte-rendu.

2. Intervention du Président - Jean GRACIA

1. Agenda du président

Date	Lieu	Description
10-juil	CNOSF	Réunion de la Commission Olympique
13-juil	Visio	Réunion du Groupe Licence
16-19 juil	Paris – Charléty	Championnats de France U*NXT
16-juil	Visio	Réunion World Athletics & Areas (European Athletics)

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME
33 Avenue Pierre de Coubertin - 75640 Paris cedex 13
ffa@athle.fr
01 53 80 70 00

PARTENAIRES PRINCIPAUX
Crédit Mutuel MAIF

Association reconnue d'utilité publique Siret : 784 448 730 000 27 - Code APE : 9312 Z - N° TVA Intracommunautaire : FR 05784448730

Date	Lieu	Description
16-juil	FFA – Visio	Réflexion sur les CDR et CRR
16-juil	Ministère des sports	Rencontre avec Jérôme Fournier, Directeur des sports
19-juil	FFA	Rencontre avec Huguette René, Présidente Ligue de Guyane
20-juil	Visio	Réunion du Comité consultatif des organisateurs – Groupe Running
20-juil	FFA – Visio	Réunion du Comité de sélection équipes de France – Eugene 2026
21-juil	Visio	Réunion du Conseil national des Ligues
23-24 juillet	Albi	Réunion du Comité directeur
24-26 juillet	Albi	Championnats de France Elite
25-juil	Albi	Réunion sur les aides aux clubs (1)
25-juil	Albi	Cérémonie de clôture du Club des 300
26-juil	Albi	Préparation du Séminaire des Comités départementaux
27-juil	FFA - Visio	Réunion du Comité de sélection équipes de France – Birmingham 2026
31-juil	Visio	Réunion sur les aides aux clubs (2)
1er août	Bernay	Arrivée de la France en courant
05-août	FFA – Visio	Réflexion sur les CDR et CRR
08-août	Birmingham (GBR)	Séminaire médical European Athletics
10-16 août	Birmingham (GBR)	Championnats d'Europe d'Athlétisme
10-août	Birmingham (GBR)	Rencontre avec la Fédération Luxembourgeoise
14-août	Birmingham (GBR)	Réception internationale au Club France
25-août	Visio	Présentation du projet I Run Healthy
31-août	FFA – Visio	Réunion du Comité de sélection équipes de France – Copenhague 2026
1-3 sept.	Tarente (ITA)	Jeux Méditerranéens
02-sept	Tarente (ITA)	Rencontre avec Amélie Oudéa-Castera
03-sept	FFA	Réunion exceptionnelle du Bureau fédéral
4-5 sept.	Bruxelles (BEL)	Finale de la Diamond League
4-5 sept.	Bruxelles (BEL)	Réunions sur le futur de la Diamond League
07-sept	Paris - INSEP	Convention nationale de prévention des violences dans le sport
08-sept	FFA – Visio	Réflexion sur les CDR et CRR
08-sept	FFA – Visio	Réunion du Groupe Gouvernance
08-sept	Visio	Webinaire des Fédérations sur SIGGS 3.0 (European Athletics)
09-sept	FFA	Rencontre avec Marie-Jo Perec
09-sept	FFA – Visio	Réunion de la Cellule Gouvernance et Intégrité
09-sept	Visio	Réunion sur le futur de la Diamond League
11-sept	Visio	Modèle économique des CDR et CRR
11-13 sept.	Budapest (HUN)	Championnat Ultimate de World Athletics
12-sept	Visio	Réflexion sur les CDR et CRR
12-sept	Budapest (HUN)	Réception World Athletics sur le musée MOWA
15-sept	FFA	Réflexion sur les cahiers des charges des Championnats
15-sept	FFA	Réunion avec KPMG

Intervention du Président

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour notre première réunion ordinaire du Bureau fédéral depuis celle du 9 juillet dernier.
La période qui s'est écoulée depuis a été particulièrement dense, même si elle a été coupée par quelques semaines durant lesquelles l'activité fédérale a naturellement ralenti.
Vous avez reçu la liste (voir ci-dessus) de l'ensemble de mes déplacements, réunions et rendez-vous depuis le 9 juillet. Vous avez pu constater qu'ils ont été nombreux et qu'ils ont concerné aussi bien la vie fédérale que nos compétitions, nos équipes de France, nos territoires, notre gouvernance et nos relations internationales.
Voici les principaux faits marquants :
Nous avons tenu notre Comité directeur à Albi les 23 et 24 juillet, juste avant les Championnats de France Élite
Nous avons organisé le 3 septembre un Bureau fédéral extraordinaire, consacré exclusivement au débriefing politique et stratégique de trois de nos principales manifestations de l'été : le Meeting Diamond League de Paris, les Championnats de France U*NXT à Charléty et les Championnats de France Élite à Albi.
Nous avions volontairement souhaité nous situer, lors de cette réunion, à notre niveau de responsabilité d'élus : nous interroger sur le positionnement de ces événements, leur attractivité, leur image, l'expérience proposée aux différents publics et les évolutions que nous souhaitons pour les prochaines éditions.
En revanche, à la suite de ce débriefing politique et stratégique, il incombe maintenant à Jérôme, en sa qualité de Directeur général, d'organiser avec les directions et les services concernés le débriefing opérationnel de ces trois manifestations.
J'avais d'ailleurs demandé aux membres du Bureau fédéral de lui communiquer l'ensemble des points opérationnels qu'ils avaient pu constater à l'occasion de ces événements, y compris ceux que nous avions volontairement choisi de ne pas traiter le 3 septembre.
Il est important que ce travail soit maintenant réalisé.
Les deux démarches sont complémentaires : le Bureau fédéral définit les orientations politiques et stratégiques ; la Direction générale et les services analysent l'organisation, identifient les dysfonctionnements éventuels et proposent les améliorations nécessaires.
C'est cette articulation que je souhaite que nous conservions pour l'avenir.

<u>Birmingham : un bilan très positif, mais aussi quelques frustrations</u>
Je veux naturellement commencer mon bilan sportif par les Championnats d'Europe de Birmingham, qui ont constitué l'un des temps forts de cet été.
J'ai passé toute la semaine avec l'Équipe de France et je crois que nous pouvons porter un regard très positif sur ces Championnats.
Nous terminons avec 11 médailles et 41 finalistes.
Je veux surtout insister sur ce chiffre de 41 finalistes, parce qu'il est historique.
Depuis la création des Championnats d'Europe, jamais une équipe de France n'avait compté autant de finalistes.
C'est un élément extrêmement important de notre bilan.

Cela montre que nous avons aujourd'hui une vraie densité au niveau européen et que nous sommes capables d'être présents dans un grand nombre de finales et dans une grande diversité de disciplines.
C'est aussi un indicateur intéressant de la profondeur de notre potentiel à deux ans des Jeux de Los Angeles.
Pour autant, vous me connaissez suffisamment pour savoir que je ne veux pas que nous nous satisfassions uniquement de ce constat. J'ai aussi quelques frustrations.
La première est évidemment l'absence de médaille d'or.
Avec 11 médailles, nous avons été présents sur les podiums, mais nous n'avons pas remporté de titre européen.
Ce n'est pas la première fois que cela arrive à la France. Nous avions déjà connu cette situation en 2022 à Munich, en 1982 à Athènes et en 1958 à Stockholm.
Quand on compte 41 finalistes et 11 médailles, notre ambition doit être de transformer davantage de ces places de finalistes en podiums et davantage de ces podiums en victoires.
C'est l'étape supplémentaire que nous devons maintenant chercher à franchir.
J'ai également une deuxième frustration, que je souhaite partager avec vous : notre très faible présence dans les épreuves de sprint.
À l'exception de Gémima JOSEPH, et de notre présence dans les trois relais 4 × 100 m — hommes, femmes et mixte —, nous avons été quasiment absents des épreuves individuelles de sprint.
Pour l'athlétisme français, compte tenu de notre histoire mais aussi du potentiel qui existe dans nos clubs, c'est évidemment une situation qui doit nous interpeller.
Je ne veux pas tirer aujourd'hui de conclusions trop rapides à partir d'un championnat. C'est à la Direction technique nationale d'analyser précisément la situation.
Mais je pense que nous devons collectivement nous poser la question et regarder comment retrouver, dans ces disciplines, une présence beaucoup plus forte dans les prochaines grandes compétitions.
Cela étant dit, je veux surtout retenir de Birmingham la dynamique générale de notre Équipe de France. J'ai trouvé un collectif avec un excellent état d'esprit, des athlètes engagés et un encadrement totalement mobilisé. Je tiens aujourd'hui à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à cette réussite.
D'abord Odile DIAGANA, notre cheffe de délégation, qui a parfaitement rempli cette mission.
Je veux également remercier Frank BIGNET, Jean GALFIONE, notre délégué technique Nicolas DOUMENG, ainsi que l'ensemble de l'encadrement technique.
J'y associe naturellement toutes les équipes médicales, les équipes de communication et l'ensemble des personnels opérationnels qui ont accompagné la délégation.
Une Équipe de France ne se résume jamais aux athlètes que l'on voit sur la piste. Derrière eux, il y a beaucoup de femmes et d'hommes qui travaillent, parfois dans l'ombre, et qui contribuent directement à la performance.
Je veux également mettre en avant quelque chose qui m'a particulièrement satisfait : le Club France que nous avons mis en place à Birmingham.
Je pense sincèrement que cela a été une réussite. Nous avons créé un lieu de rencontre et de convivialité autour de l'Équipe de France, permettant de réunir les athlètes, l'encadrement, les dirigeants, nos partenaires et nos invités.

Cela a également permis de célébrer les performances de nos athlètes et de créer une vraie vie autour de notre équipe.
Je souhaite donc remercier très chaleureusement toutes les équipes de la Direction générale qui ont imaginé, préparé et fait vivre ce Club France pendant toute la durée des Championnats.
Je pense que c'est une expérience dont nous devrons nous inspirer lors de nos prochaines grandes compétitions internationales.
En résumé, je ressors de Birmingham avec un sentiment mêlé de satisfaction et d'exigence.

Les Championnats du monde U20

Je veux également rappeler les très bons résultats obtenus quelques jours auparavant par notre équipe U20 aux Championnats du monde d'Eugene.
Nos jeunes Français sont revenus avec six médailles, dont deux titres mondiaux. C'est évidemment très encourageant. Au-delà des médailles elles-mêmes, ces résultats montrent qu'une nouvelle génération arrive et que nous disposons de jeunes athlètes capables de rivaliser avec les meilleurs mondiaux de leur âge. C'est important pour la suite et naturellement pour notre projet Los Angeles, même si nous devons toujours être prudents lorsqu'il s'agit de projeter les performances réalisées dans les catégories jeunes vers le plus haut niveau senior.
Notre responsabilité est maintenant de créer autour de ces jeunes athlètes les conditions qui leur permettront de poursuivre leur progression.

Le trail et l'Athlétisme hors stade

Je veux également mentionner les résultats remarquables obtenus cet été par nos athlètes en trail.
Ils confirment quelque chose que nous observons depuis maintenant plusieurs saisons : la France est devenue l'une des grandes nations mondiales du trail et de la course en montagne.
Les résultats obtenus aux Championnats d'Europe Off-Road avaient déjà été remarquables. Cet été, plusieurs performances françaises sur les grandes épreuves internationales ont encore confirmé cette dynamique.
C'est une dimension de notre athlétisme que nous devons pleinement intégrer dans notre stratégie sportive et dans notre communication.

L'avenir de la Diamond League

Je veux maintenant revenir sur un autre sujet important : l'avenir de la Diamond League.
Plusieurs discussions sont actuellement engagées concernant l'évolution future du circuit, notamment au-delà de 2029.
J'ai eu l'occasion d'en parler à plusieurs reprises ces dernières semaines : à Birmingham avec Paul BRISTOW, puis à Bruxelles à l'occasion de la finale de la Diamond League et des réunions organisées sur l'avenir du circuit, et encore le 9 septembre en visioconférence.
Il est encore beaucoup trop tôt pour tirer des conclusions. Mais nous devons évidemment suivre ces discussions avec énormément d'attention.
Pour nous, la question n'est pas seulement celle de l'avenir du circuit Diamond League. Elle concerne directement le Meeting de Paris, son positionnement international, son modèle économique et la place que nous voulons lui donner dans notre stratégie événementielle.

Nous avons commencé à en parler ensemble lors de notre Bureau extraordinaire du 3 septembre. Nous aurons nécessairement à y revenir au fur et à mesure que les discussions internationales progresseront.

Les Jeux Méditerranéens

Je voudrais également revenir brièvement sur les Jeux Méditerranéens à Tarente, où je me suis rendu du 1er au 3 septembre.

Ces Jeux sont toujours une expérience particulière parce qu'ils s'inscrivent dans un environnement multisports et permettent à nos athlètes de vivre une compétition différente de nos championnats traditionnels.

Malheureusement, notre séjour a également été marqué par un événement grave concernant l'une de nos athlètes, victime d'une agression de la part d'un sportif appartenant à une autre délégation.

Je n'entrerai évidemment pas dans les détails. Je tiens à ce que l'identité de notre athlète demeure strictement confidentielle et que nous respections totalement sa vie privée.

Je souhaite en revanche renouveler devant vous mes remerciements au CNOSF, qui a immédiatement pris la situation en charge, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui ont accompagné notre athlète dans ces circonstances particulièrement difficiles.

Cet événement nous rappelle malheureusement manière très concrète pourquoi la prévention et la lutte contre les violences dans le sport doivent demeurer une priorité absolue.

Quelques jours plus tard, le 7 septembre, j'ai justement participé à l'INSEP à la Convention nationale de prévention des violences dans le sport.

Compte tenu de ce que nous venions de vivre à Tarente, cette convention a évidemment eu pour moi une résonance particulière.

Nous devons continuer à progresser dans ce domaine : sur la prévention, sur la formation, sur les procédures de signalement et surtout sur l'accompagnement des victimes.

Les territoires : Comités départementaux – CDR et CRR

Je voudrais maintenant revenir sur un sujet moins visible que les résultats de nos équipes de France, mais tout aussi important pour l'avenir de notre Fédération : notre organisation territoriale.

Si vous regardez mon agenda depuis le 9 juillet, vous constaterez le nombre important de réunions que nous avons consacrées à l'évolution des CDR et aux CRR.

Nous avons travaillé sur ce sujet le 16 juillet, le 5 août, le 8 septembre et le 12 septembre. Nous avons également tenu le 11 septembre une réunion spécifique consacrée à leur modèle économique.

Parallèlement, nous travaillons à la préparation du séminaire des Comités départementaux. Ce chantier est important. Nous devons parvenir à une organisation territoriale plus lisible et plus efficace.

Nous devons mieux définir ce qui relève de la Fédération, des Ligues et des Comités départementaux, éviter les doublons, mais aussi nous assurer que chaque échelon dispose des moyens lui permettant d'exercer correctement ses missions.

Derrière les questions de structures et de modèles économiques, il y a finalement une question beaucoup plus simple : comment être plus efficaces au service de nos clubs ?

Depuis le début de notre mandat, nous avons dit que le club devait être au cœur de notre projet fédéral.
Cela suppose que toute notre organisation territoriale soit pensée à partir de cet objectif.
Le séminaire des Comités départementaux constituera donc une étape importante de ce travail.

Gouvernance et SIGGS 3.0 (Support the Implementation of Good Gouvernance in Sport)
Autre chantier important : la gouvernance.
Nous avons poursuivi nos travaux internes avec le groupe Gouvernance et avec notre Cellule Gouvernance et Intégrité.
Le 8 septembre, j'ai également participé au webinaire consacré à la version 3.0 de SIGGS, le dispositif porté au niveau européen pour accompagner les fédérations nationales et internationales ainsi que les Comités olympiques nationaux dans l'évaluation et l'amélioration de leur gouvernance.
Comme je l'ai déjà indiqué, je souhaite que la FFA s'engage pleinement dans cette démarche.
Et je veux être très clair sur l'état d'esprit.
Il ne s'agit surtout pas de remplir un questionnaire pour obtenir une bonne note ou pour démontrer que tout fonctionne parfaitement chez nous.
Cela n'aurait aucun intérêt.
L'objectif doit être au contraire de regarder notre fonctionnement avec lucidité, d'identifier ce que nous faisons bien mais aussi ce que nous pouvons améliorer.
Nous avons engagé depuis le début de notre mandat un travail important sur notre gouvernance, nos procédures, la transparence de nos décisions et la clarification des responsabilités.
SIGGS doit nous aider à aller plus loin.

Les cahiers des charges des Championnats de France
Nous avons également travaillé hier sur les cahiers des charges de nos Championnats de France. Ce travail du 15 septembre figure dans l'agenda qui vous a été transmis.
C'est la suite logique des réflexions que nous avons déjà engagées sur les conditions d'attribution de nos Championnats de France.
Nous devons être beaucoup plus précis sur ce que nous attendons d'un territoire et d'un organisateur lorsqu'ils souhaitent accueillir l'une de nos grandes manifestations.
Cela concerne évidemment les installations sportives.
Mais cela va beaucoup plus loin : l'accueil des athlètes et des clubs, les capacités d'hébergement, l'accueil de la presse, les partenaires, les espaces de travail, les engagements des collectivités, les garanties financières, l'accessibilité et, plus globalement, la qualité de l'expérience que nous voulons proposer.
Nous devons également donner ces éléments suffisamment tôt aux candidats.
Plus nos exigences seront claires en amont, plus les candidatures seront solides et comparables, et plus nos décisions seront comprises.
C'est un travail peut-être moins visible que beaucoup d'autres, mais qui est essentiel si nous voulons améliorer durablement la qualité de nos événements.

Fédérations affinitaires

La Fédération a accordé la gratuité du PPS aux licenciés de ces fédérations. Certaines fédérations affinitaires ne sont toutefois pas satisfaites de ce dispositif et souhaiteraient disposer d'une alternative au PPS. En tout état de cause, l'ensemble des conventions existantes ayant été dénoncé, de nouvelles conventions devront être rédigées avec les fédérations concernées.

Quelques autres rendez-vous

Le 16 juillet, j'ai rencontré au ministère Jérôme Fournier, Directeur des sports.
À Albi, j'ai également rencontré les ambassadeurs de la ville et nous avons poursuivi nos réflexions sur les aides aux clubs.
À Tarente, j'ai eu un échange avec Amélie Oudéa-Castera.
Le 9 septembre, nous avons accueilli Marie-José Pérec à la Fédération.
Et hier, j'ai également participé à une réunion avec KPMG.
À tous ces rendez-vous s'ajoute naturellement le travail courant de la présidence et du Secrétariat fédéral. Depuis notre dernier Bureau ordinaire, nous avons notamment tenu trois réunions du Secrétariat fédéral et trois points consacrés aux questions internationales.

Conclusion

Voilà, chères amies, chers amis, les principaux éléments que je souhaitais partager avec vous en introduction de ce Bureau.
Je n'ai volontairement pas repris tout ce que nous avions déjà évoqué au Comité directeur d'Albi ni les débats que nous avons eus ensemble lors de la réunion extraordinaire du Bureau du 3 septembre.
Je crois néanmoins que cette période estivale nous donne quelques enseignements intéressants.
Elle nous montre d'abord que notre athlétisme dispose de nombreux atouts.
Les résultats de Birmingham, avec ce record historique de 41 finalistes, les performances de nos jeunes, nos résultats en trail et plus généralement la présence de nos athlètes sur la scène internationale doivent nous donner confiance.
Mais confiance ne signifie pas autosatisfaction.
Cet été nous a également montré ce que nous devons encore améliorer.
À Birmingham, nous avons eu 41 finalistes et 11 médailles, mais aucun titre européen et une présence insuffisante dans certaines disciplines.
Sur nos grands événements, nous avons identifié le 3 septembre des réussites, mais également des évolutions nécessaires.
Dans notre fonctionnement fédéral, nous avançons sur la gouvernance, les territoires, les cahiers des charges, nos procédures et notre organisation.
Je crois finalement que notre responsabilité est précisément de savoir faire les deux : reconnaître et valoriser ce qui fonctionne, et être suffisamment exigeants avec nous-mêmes pour identifier ce qui doit progresser.
Nous entrons maintenant pleinement dans une nouvelle saison.
Et je souhaite que nous gardions une priorité très simple : transformer progressivement toutes nos réflexions et toutes nos décisions en améliorations concrètes pour les athlètes, les clubs, les entraîneurs, les dirigeants, les officiels et l'ensemble de nos licenciés.

ÉCHANGES

Cécile VEYRIER *indique que des interventions relatives aux violences sexistes et sexuelles sont désormais organisées sur l'ensemble des stages. Une sensibilisation renforcée est ainsi proposée à tous les athlètes, avec une information sur les différents dispositifs d'aide existants ainsi que sur les procédures d'alerte à mettre en œuvre. Cette sensibilisation porte également sur les comportements et les attitudes que chacun doit adopter à l'égard des autres athlètes.*

Dominique CARLAC'H *insiste sur la nécessité de marteler le message relatif aux VSS auprès de l'ensemble des instances fédérales et de veiller à son relais.*

Odile DIAGANA *intervient ensuite sur les résultats obtenus lors des Championnats d'Europe de Birmingham. Elle constate que le niveau de performance obtenu reflète le niveau actuel de l'équipe de France : la simulation faite en amont des championnats d'Europe par l'équipe du programme 2028 en fonction des forces en présence indiquait 10 médailles dont 1 d'or si cela souriait (aucun athlète français n'était en tête des bilans européens). Elle souligne néanmoins la forte densité d'athlètes finalistes lors de ces championnats.*

L'équipe de France ne compte pas actuellement dans ses rangs des leaders qui dominaient leur spécialité en Europe, tels que Kevin MAYER, Renaud LAVILLENIE ou Mahiedine MEKHISSI, qui ont, à certaines périodes, constitué des références majeures de l'Athlétisme français permettant à l'équipe de France de bien figurer au classement des médailles.

Dans ce contexte, la politique actuelle consiste à accompagner au mieux, de manière individualisée, les athlètes médaillés d'argent ou de bronze, pour qu'ils visent un titre européen ou le Top 3 mondial à court terme, tout en renforçant le travail engagé auprès des jeunes générations afin de préparer les résultats futurs.

Odile DIAGANA *suggère de réaliser un benchmark avec des pays ayant réussi à élever leur niveau de performance au niveau mondial, notamment l'Italie, mais également les Pays-Bas et la Suisse.*

Elle précise par ailleurs que le questionnaire réalisé à l'issue de la compétition auprès des différents acteurs (athlètes et staff), portant notamment sur l'organisation mise en place par la FFA, ainsi que sur l'ambiance générale, fait ressortir un retour très favorable.

La présence des entraîneurs personnels est également soulignée comme un élément positif. Quarante et un entraîneurs personnels étaient présents à Birmingham. Il est toutefois relevé que, dans le cadre des Jeux olympiques et dans une logique de maîtrise des coûts, la présence systématique des entraîneurs personnels pourrait être plus difficile à envisager.

Nicolas PARÉSY *interroge sur une information qui circule concernant une éventuelle suppression des ressources des commissions départementales running liées à l'organisation des courses sur route.*

Jean GRACIA *précise qu'à ce jour, il n'est absolument pas envisagé de supprimer ces ressources et qu'une telle mesure n'est pas envisagée.*

Calendrier prévisionnel du président

Date		Type	Objet	Lieu
16-sept		Instances	Bureau Fédéral	Paris
24-sept	26-sept	Séminaire International	EA Development Commission	Nice
02-oct	03-oct	Instances	Comité Directeur	Paris
29-oct		Instances	Bureau Fédéral	Paris
01-nov		Evénement patrimoine	Ekiden de Paris	Paris
13-nov	15-nov	Instances	Séminaire du Bureau Fédéral	Forges-les-Eaux
20-nov	22-nov	Colloque/Assise/Séminaire	Colloque médical	Strasbourg
20-nov	22-nov	Séminaire International	EA Technical Officials Seminar	Paris
28-nov	29-nov	Colloque/Assise/Séminaire	Séminaire des comités départementaux	Paris
28-nov		Autres	Nuit des champions de l'Athlétisme Français	Paris
05-déc	06-déc	Colloque/Assise/Séminaire	Assises du running	Paris
17-déc		Instances	Bureau Fédéral	Paris
19-déc		Evénement Cat 1	Championnats de France de 5km Paris	Paris-Vincennes
07-janv		Instances	Bureau Fédéral	Paris
11-janv	14-janv	Colloque/Assise/Séminaire	Colloque des cadres techniques	Forges-les-Eaux
22-janv	23-janv	Instances	Comité Directeur	Paris
27-janv	29-janv	Séminaire International	EA Executive board retreat	Chantilly

3. Intervention de la Présidente déléguée - Emmanuelle JAEGER en charge du développement fédéral

Plan de développement 2025-2029 – Point à date

Emmanuelle JAEGER, Présidente déléguée en charge de la stratégie de développement fédéral présente aux membres du Bureau fédéral un point d'avancement à date du plan de développement 2025-2029.

Elle souligne l'accélération de la mise en œuvre du plan depuis le précédent Bureau fédéral. Le nombre d'actions restant à engager est ainsi passé de 29 en juillet à 18 au 15 septembre 2026, traduisant l'avancement concret des différents chantiers et l'engagement progressif des actions prévues au plan.

Au-delà d'un bilan purement quantitatif, les actions engagées ou initiées traduisent la mise en œuvre bien avancée de nouveaux chantiers, notamment celles qui concernant la stratégie territoriale.

Stratégie running – Point à date

La Présidente déléguée présente ensuite un point d'avancement de la stratégie running et des principaux chantiers engagés.

Elle fait notamment état des travaux relatifs au PPS, avec notamment la mise en place d'une gestion groupée permettant plus facilement aux entreprises de payer les PPS de leurs collaborateurs de manière unique. Elle évoque les développements de MyDataRun, qui compte

à ce jour 21 000 utilisateurs uniques et 110 000 connexions, avec une réflexion engagée sur une deuxième version.

Elle présente, par ailleurs, l'avancement du partenariat avec Strava, qui compte 65 000 participants, ainsi que les actions de communication prévues à la rentrée. Elle souligne l'importance de ce partenariat qui s'inscrit dans une volonté d'établir davantage de liens avec les pratiquants non fédérés tout en donnant les moyens aux clubs de suivre leurs adhérents avec les moyens nouveaux de communication et d'échange. Le partenariat ainsi établi est donc stratégique pour le développement de la stratégie running.

Sont par ailleurs évoqués les différents chantiers en cours : la campagne de communication dédiée au trail, la refonte de Calorg, les informations transmises aux préfectures et aux mairies concernant la règlementation de sécurité, les liens établis avec les fédérations affinitaires, les réflexions en cours sur l'accompagnement à optimiser au profit des Commissions départementales et régionales running, la préparation des Assises du running, ainsi que les formats des Championnats de France.

4. Intervention du DTN - Frank BIGNET

Frank BIGNET, en séminaire ANS, intervient en visioconférence sur le point sur l'Equipe de France et les sujets suivants seront rapportés par Guillaume GEISLER et Thibault DESCHAMPS.

Equipe de France

Le Directeur technique national présente au Bureau fédéral un bilan des principales compétitions internationales de la saison, notamment les Championnats d'Europe U18, les Championnats du monde U20 et les Championnats d'Europe seniors.

En préambule, il rappelle la nécessité de distinguer, dans l'évaluation de la performance, l'analyse du résultat de l'analyse de l'action. Si les deux dimensions sont naturellement liées, le résultat dépend également de facteurs qui ne relèvent pas exclusivement de l'action conduite.

L'analyse du résultat porte notamment sur les performances réalisées, les classements, le nombre de finalistes, de médailles et de titres, ainsi que sur le positionnement de la France à la medal table et à la placing table. L'analyse de l'action vise, quant à elle, à apprécier les décisions prises, les moyens mobilisés, les dispositifs mis en œuvre et les conditions de préparation et d'accompagnement des athlètes.

Cette distinction doit permettre une évaluation plus objective de la performance, une meilleure identification des leviers de progrès et une juste appréciation du travail réalisé par les athlètes, les entraîneurs et les staffs.

Concernant les catégories jeunes, les résultats sont encourageants. Aux Championnats d'Europe U18, la France termine 5e à la medal table et 4e à la placing table, avec 3 titres, 10 médailles et 29 finalistes. Les Championnats du monde U20 confirment également le potentiel de la génération montante, avec 2 titres, 6 médailles et 13 finalistes, et un positionnement de premier plan parmi les nations européennes.

Tout l'enjeu va être d'entretenir cette dynamique de progression des prochaines années qui s'avèrent cruciales et non pas se dire qu'il y a du temps.

Le bilan des Championnats d'Europe seniors présente une situation contrastée. En l'absence de titre, la France se classe 19e à la medal table. Avec 11 médailles et 41 places de finalistes, elle occupe en revanche la 4e place à la placing table.

Le DTN souligne que l'analyse comparative avec plusieurs nations européennes de référence fait apparaître une forte capacité de l'équipe de France à placer ses athlètes en finale, mais une marge de progression dans la transformation de ces places de finalistes en médailles, puis des médailles en titres. Ce constat, déjà observé lors de précédentes compétitions internationales, constituera un axe de travail prioritaire.

Afin d'approfondir l'analyse, un questionnaire a été adressé à l'issue des Championnats d'Europe à l'ensemble des athlètes et des membres du staff. Celui-ci porte sur les différents paramètres de la performance et de l'accompagnement fédéral : organisation et logistique, médical et paramédical, préparation et optimisation de la performance.

Les premiers retours témoignent d'une satisfaction globale concernant l'accompagnement mis en place par la Fédération. Plusieurs préconisations ont également été formulées et feront l'objet d'une analyse. Le renforcement du dispositif médical et son organisation ont notamment permis de répondre aux besoins de la délégation.

Le travail engagé se poursuivra désormais à deux niveaux. Une analyse globale permettra d'identifier les principaux leviers collectifs d'amélioration de la performance des équipes de France. Elle sera complétée par un travail individualisé avec les athlètes et leurs entraîneurs.

Après les débriefings réalisés à chaud lors de la compétition, des débriefings à froid seront ainsi conduits afin d'alimenter les Projets de Performance Individuels (PPI). Ils devront permettre, pour chaque athlète, d'identifier les actions à poursuivre et à renforcer, celles qui doivent évoluer ainsi que les nouveaux leviers à mettre en œuvre.

L'objectif est de poursuivre la progression des équipes de France en consolidant leur capacité à accéder aux finales internationales et en améliorant progressivement la conversion des places de finalistes en médailles, puis des médailles en titres.

Le Bureau fédéral prend acte de cette présentation et des travaux qui seront engagés dans la perspective des prochaines échéances internationales.

ÉCHANGES

Nicolas PARÉSY *indique que le niveau de performance des athlètes a, pour la plupart, été en deçà des niveaux de performance atteints au cours de la saison. Il soulève ainsi la question de la programmation des athlètes et de la mise en place d'un accompagnement individuel permettant d'optimiser cette programmation.*
Il souhaite également connaître les moyens humains et financiers dont dispose la Fédération pour mettre en œuvre un tel accompagnement individualisé.

FRANK BIGNET *confirme que l'enchaînement du Championnat de France et du Championnat d'Europe a pu poser des difficultés à certains athlètes. Tous ne présentent pas un calendrier de début et de fin de saison identique, ce qui nécessite une gestion individualisée de leur préparation. Jean GALFIONE et Olivier IUND travailleront en ce sens afin que les responsables*

de spécialité puissent proposer un accompagnement individualisé des athlètes, adapté à leur calendrier et à leurs objectifs sportifs.

***Dominique CARLAC'H** indique que la Fédération gère aujourd'hui une équipe de finalistes plutôt qu'une équipe de champions. Quelles sont les pistes de réorganisation envisagées ?*

***Franck BIGNET** : dans le domaine médical et de l'optimisation de la performance, la Fédération dispose d'un service de qualité, mais celui-ci reste encore insuffisamment approprié par les athlètes. Un travail doit donc être poursuivi afin qu'ils s'approprient davantage ces dispositifs et en utilisent pleinement les ressources.*
Des progrès restent également nécessaires sur le plan logistique, afin de garantir aux athlètes les meilleures conditions possibles de préparation et de performance.
Enfin, des améliorations peuvent être apportées dans la gestion de la relation interpersonnelle, notamment en accompagnant les athlètes vers davantage de professionnalisme, avec un niveau d'exigence élevé, tout en maintenant une approche fondée sur la bienveillance.
Il apparaît aussi nécessaire de concentrer prioritairement les moyens et l'accompagnement sur les athlètes en capacité de remporter un titre, afin de leur offrir les conditions les plus favorables pour atteindre cet objectif.

***Emmanuelle JAEGER** : pour quelle raison les performances réalisées par les athlètes français lors des Championnats d'Europe ont-elles été moins élevées que celles observées dans d'autres nations, où plusieurs records ont été battus à cette occasion ?*

***Frank BIGNET** : chez les athlètes italiens, une priorisation des Championnats d'Europe a été opérée dans la programmation de la saison. À l'inverse, les athlètes français ont davantage considéré ces Championnats comme une étape parmi d'autres de leur saison. Certains ont ainsi pu privilégier d'autres échéances, notamment certaines étapes de la Diamond League. Un travail doit être engagé avec les athlètes, leur entraineur voire leur agent.*

***Odile DIAGANA** précise que l'Italie bénéficie d'un contexte globalement particulièrement favorable notamment avec la professionnalisation de la majorité des athlètes au sein avec les carabiniers, et un budget Haut niveau qui a doublé depuis quelques années. Un travail de fond a également été réalisé auprès des jeunes.*

***Frank BIGNET** explique que l'organisation scolaire permet également dans d'autres pays (Italie, Allemagne) davantage de pratique sportive. En Italie on observe également une plus grande stabilité de l'équipe technique, dont la composition est restée quasiment la même depuis 2018.*

***Mam-Ibra ANNE** souligne que la dynamique du haut niveau s'était cassée avant les Jeux olympiques de Paris et que la Fédération peine, depuis, à recréer un élan. Il estime que certaines difficultés identifiées lors du bilan Jeux Olympiques de Paris se retrouvent encore aujourd'hui notamment la faiblesse de l'encadrement technique. Sur certaines spécialités, les problématiques demeurent et ne sont pas encore résolues, produisant ainsi des effets similaires. Il estime par ailleurs qu'un travail doit être poursuivi sur l'exploitation des données, ainsi que sur l'alignement avec les agents et les marques, afin d'engager une véritable professionnalisation des athlètes et de construire un modèle français du haut niveau.*

***Jean GRACIA :** ces échanges pourraient être poursuivis à l'occasion du séminaire du Bureau fédéral. Il indique que les stratégies sont différentes selon les pays. Les Italiens ont fait le choix de prendre tous les athlètes réalisant les minimas fixés par European Athletics.*

Frank BIGNET *explique que cette approche n'est pas celle retenue par la DTN. Il indique privilégier un resserrement des moyens de l'équipe de France autour des athlètes présentant un réel potentiel de performance. Il souhaite ainsi maintenir un niveau d'exigence élevé et favoriser le travail nécessaire à l'obtention des résultats, tout en veillant à conserver une approche bienveillante à l'égard des athlètes. Sa stratégie consiste à se focaliser sur une des athlètes identifiés présentant une réelle capacité à obtenir des résultats au niveau international et mondial, afin de leur proposer un accompagnement à 360 degrés et de concentrer sur eux l'ensemble des moyens nécessaires. Il propose ainsi de réfléchir à trois niveaux graduels, auxquels correspondraient des moyens et des services différenciés en fonction du niveau de performance et des besoins des athlètes.*

Dominique CARLAC'H *souligne que la période pré-électorale constitue un contexte propice pour porter les messages de la Fédération et renforcer sa capacité à être entendue auprès de ses différents interlocuteurs. Elle estime qu'une démarche d'influence peut notamment s'appuyer sur une communication institutionnelle mettant en avant un récit solide autour des innovations et des évolutions portées par la Fédération. Elle cite notamment la mise en œuvre du titre de participation PPS, l'augmentation du nombre de pratiquants désormais rattachés à la Fédération, ainsi que les innovations développées dans le domaine de la compétition, notamment avec U'NXT. Elle considère que ces éléments doivent également être valorisés auprès des partenaires économiques, dans un contexte où les performances récentes des équipes de France peuvent susciter des interrogations quant au maintien ou au renforcement de certains investissements. Selon elle, la mise en avant des actions, des innovations et de la dynamique de développement de la Fédération doit permettre de compléter le message porté sur les résultats sportifs et de présenter une vision plus globale de la Fédération et de ses perspectives.*

Le DTN donne ensuite la parole à Guillaume GEISLER et Thibault DESCHAMPS

Point d'étape sur nos liens avec l'Education nationale Guillaume GEISLER

La convention d'objectif interministérielle "en faveur de la pratique physique et sportive de l'école à l'enseignement supérieur" a été signée fin juin par la FFA.

La FFA a proposé aux ministères une annexe afin de présenter en 7 axes la contribution de la fédération en matière d'athlétisme éducatif.

- Accessibilité et valeurs républicaines du sport
- Formation des professeurs des écoles et des professeurs d'EPS et des éducateurs sportifs des fédérations
- Accès des jeunes scolarisés dans les établissements scolaires et universitaires aux diplômes relevant des métiers du sport
- Accompagnement des acteurs à l'accueil et à la scolarisation des sportifs et sportives de haut niveau
- Accompagnement des professeur sportifs de haut niveau (SHN
- Mise en œuvre territoriale via nos structures :
- Évaluation et indicateur de suivi

Point sur un certain nombre d'avancées :

Partenariats institutionnels

Plusieurs conventions sont finalisées ou en cours avec l'UGSEL, l'USEP, la Conférence des doyens des STAPS et la FFSU. Les échanges avec l'UNSS ont également repris afin de poursuivre les travaux engagés.

Accessibilité des événements aux élèves et étudiants

La FFA et les organisateurs facilitent déjà l'accès des jeunes aux compétitions, notamment grâce à des tarifs scolaires préférentiels et à la gratuité fréquente pour les jeunes et étudiants lors des meetings nationaux. Ces dispositifs doivent désormais être davantage valorisés, notamment en renforçant la promotion des compétitions régionales et départementales, accessibles gratuitement aux spectateurs.

Inclusion et accessibilité des clubs

Le référencement des clubs dans le Handiguide constitue une priorité pour favoriser l'accès à la pratique des personnes en situation de handicap. La feuille de route fédérale sur le handicap et les futurs partenariats avec la FFH et la FFSA permettront de soutenir cette démarche. Les clubs référencés pourront ensuite valoriser leurs engagements via l'outil « Trouver un club ».

Ressources pédagogiques et formation des enseignants

Les ressources pédagogiques sur l'athlétisme scolaire, périscolaire et extrascolaire ont été actualisées et mises en ligne sur athle.fr et Mon Club. Des contenus sur la motricité athlétique, élaborés avec la DGESCO dans le cadre des 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne, seront prochainement disponibles sur Éduscol. Une formation complémentaire via Magistère est également envisagée, avec une nouvelle rencontre avec la DGESCO prévue début octobre.

Feuille de route Handicap FFA - Guillaume GEISLER

Une feuille de route Handicap a été élaborée conjointement par le service Performance sociétale, les élus fédéraux et la DTN. Son objectif n'est pas de transférer à la FFA les prérogatives du para-athlétisme, qui demeurent celles de la Fédération Française Handisport (FFH) et de la Fédération Française Sport Adapté (FFSA), mais de répondre aux engagements inscrits dans le contrat de délégation ministériel et le plan de développement fédéral.

La FFA entend agir dans son champ de compétence en favorisant l'accueil, l'accompagnement, l'orientation et l'intégration des pratiquants dans son offre sportive, tandis que la FFH et la FFSA conservent leurs prérogatives en matière de classification, de réglementation spécifique, de gestion des titres nationaux et du haut niveau parasportif.

Trois axes prioritaires ont été identifiés :

- Rendre l'offre plus visible par le recensement et la valorisation des clubs en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap ;
- Former et sensibiliser les acteurs fédéraux (entraîneurs, officiels, organisateurs et dirigeants) à travers des actions de formation dédiées en lien avec les fédérations délégataires du parasport ;

- Favoriser la coordination des calendriers des partenaires, les passerelles vers les compétitions adaptées, la compatibilité des systèmes d'information et une meilleure valorisation des para-athlètes dans la communication fédérale.

Cette feuille de route repose sur une logique de bénéfices partagés pour la FFA, les clubs, la FFH, la FFSA et les pratiquants, avec pour objectifs de développer l'inclusion, d'accroître le nombre de clubs engagés et de faciliter les parcours de pratique.

La validation par le bureau fédéral de cette feuille de route permet de donner un cadre pour finaliser les conventions bilatérales avec la FFH et la FFSA et poursuivre les travaux opérationnels associés afin de répondre en priorité aux obligations fédérales.

→ Validation de la feuille de route Handicap

Formations et OFA - Thibault DESCHAMPS

L'intervention de Thibault DESCHAMPS vise à présenter des premières orientations pour donner une nouvelle impulsion à la formation au sein de la FFA.
L'organisation actuelle de l'OFA rassemble 4 domaines : direction, encadrement sportif, jury et organisation.
Un acteur majeur de notre écosystème manque au sein de l'OFA parmi les publics à « former » : l'athlète.
Ce dernier est aujourd'hui « formé » lors de regroupements nationaux, régionaux voire départementaux, sur des structures de haut niveau et dans les clubs, mais avec un accompagnement très hétérogène.

8 propositions sont présentées pour redynamiser les formations au sein de la FFA :

1. Simplification du système de formation, avec un ancrage autour des diplômes, une implication forte de toutes les parties prenantes et des territoires (transmission+++) tout cela au bénéfice de la professionnalisation.

2. « Se former » au sein de la FFA est un prérequis obligatoire, quel que soit le domaine de l'Athlétisme. Tenir un rôle au sein de la FFA nécessite un minimum de formation pour garantir une démarche qualité inhérente à la délégation de la FFA, et répondre de manière pertinente aux exigences sociétales grandissantes.

3. Mise en place d'une prorogation obligatoire pour monter en compétences l'écosystème et mieux suivre les communautés.

4. Développement d'une complémentarité forte entre la Formation Initiale et la Formation Continue, avec une offre bien marketée et une ouverture hors FFA.

5. Une attention particulière sur la Formation Continue afin de poursuivre durablement la montée en compétences des acteurs et développer davantage les communautés (dirigeants, officiels, entraîneurs, organisateurs, athlètes…).

6. Régionalisation de la gestion de certaines missions pour améliorer l'efficacité de l'OFA (formateurs, installations, logistique) via un conventionnement entre la FFA et les Ligues.

7. Valorisation de la place du tutorat dans le parcours de formation, ainsi que de la démarche de mentorat au sein de la FFA.

8. Création d'un Observatoire de l'Athlétisme (Running, Piste, Sport Santé, Jeunes, Haut Niveau, Clubs, CD, Ligues, Bénévoles, Fans…) avec utilisation forte des data pour suivre piloter et accompagner les besoins et synergie avec le Pôle Territoire.

Après ces propositions sur la vision stratégique de la formation et des échanges avec les membres du Bureau Fédéral, la réforme de la formation dans le domaine « encadrement sportif » a été évoquée, car les attentes des structures fédérales sont importantes.

Il est relevé qu'il y a eu un décalage entres les premières annonces initiales évoquant un démarrage à la rentrée 2026, et la mise œuvre concrète qui n'est pas opérationnelle pour le moment.
La simplification recherchée dans la nouvelle organisation impose davantage d'automatisation, et donc un travail préparatoire plus important.
Des actions sont actuellement en cours avec les acteurs concernés sur le parcours d'inscription (DSI), le site internet (webmaster), les contenus de formation (face à face pédagogique + e-learning) et sur la plateforme d'hébergement.

Il est proposé l'échéancier suivant :
- Communication et ouverture des inscriptions : **début novembre 2026**.
- Mise en œuvre opérationnelle des formations localement : **début janvier 2027**.

ÉCHANGES

Jean-Marc BÉRAUD *indique que l'OFA ne doit pas hésiter à s'appuyer sur les ligues pour la gestion des formations. Il réitère formellement cette demande afin que des réunions de travail soient organisées pour étudier le transfert de certaines activités de l'OFA vers les ligues.*

Kevin LEGRAND *souligne que l'absence de formation continue pour les jurys a été particulièrement préjudiciable et a entraîné une perte importante de membres au sein des jurys.*

Jean GRACIA *rappelle que la démarche engagée consiste à revoir l'ensemble des diplômes afin de les analyser et, lorsque cela est nécessaire, de les faire évoluer dans un objectif de simplification des parcours de formation.*

Caroline PUJOL *s'interroge sur les modalités permettant de mieux associer les clubs à la formation. Elle souligne la nécessité de mettre en place une communication adaptée et suffisamment importante pour recréer un climat de confiance et inciter les clubs et leurs membres à s'engager dans les parcours de formation.*

Nicolas PARÉSY *indique concernant la nouvelle formation sur les entraineurs que de nombreux clubs ont anticipé le calendrier habituel des formations et avaient pris l'habitude d'organiser certaines d'entre elles avant les vacances de la Toussaint ou pendant celles-ci. Le report du début du nouveau cycle de formation au 1er janvier constitue donc, selon lui, un mauvais signal adressé aux clubs et aux acteurs de terrain.*
Il s'interroge sur la possibilité de maintenir néanmoins certaines les journées de formation en présentiel prévues dans le cursus, dans la mesure où les contenus pédagogiques sont prêts. La principale difficulté identifiée se situe au niveau du système d'information. Dans ce contexte, il propose d'étudier la possibilité de permettre aux structures de poursuivre dès maintenant les formations en présentiel afin de ne pas interrompre la dynamique engagée sur le terrain.

Nicolas PARÉSY souligne également les difficultés que ce report peut entraîner pour certaines structures déconcentrées ayant inscrit des actions de formation dans leur Projet sportif fédéral (PSF). Ces structures pourraient ne pas être en mesure de réaliser, au cours de l'année civile, les actions pour lesquelles elles avaient sollicité un financement. Cette situation est d'autant plus problématique que les formations sont parfois assurées par des salariés de ces structures et que les financements associés contribuent directement au financement de leurs postes.

***Jean GRACIA** indique qu'il n'est pas possible de mettre en place un système hybride. Il estime que le nouveau dispositif doit être pleinement opérationnel, tant sur le plan du système d'information que sur celui de la communication, avant son déploiement. C'est pourquoi il considère qu'il est nécessaire de reporter le début du nouveau cycle de formation des entraîneurs au 1er janvier.*

*Enfin, concernant la demande formulée par l'OFA relative à la validation des tarifs de formation, **Caroline PUJOL** précise qu'il n'est pas possible de se prononcer sur des tarifs ou de les valider sans disposer au préalable d'une présentation détaillée du budget correspondant.*

→ Validation par le Bureau fédéral de la date du 1er janvier 2027 pour le démarrage de la formation « entraîneur niveau 1 » et « entraineur niveau 2 ».

La validation des tarifs de formation est donc reportée au prochain Bureau fédéral

Enfin, il est proposé d'évoquer ce sujet de la formation lors de chaque Bureau fédéral, car c'est un axe stratégique pour le développement de la FFA.

Le prochain Bureau fédéral prévu le 29 octobre pourra poursuivre les réflexions sur le développement de la nouvelle stratégie formation de la FFA.

5. Gouvernance, par Jean GRACIA

Délégations de pouvoir

Jean GRACIA intervient sur les délégations de pouvoir à mettre en place, qui devront être soumises à la validation du Comité Directeur. Selon lui, plusieurs délégations doivent être précisées et, le cas échéant, intégrées dans les statuts. Sous réserve du respect des délais, ces évolutions pourraient être soumises au Comité Directeur des 2 et 3 octobre prochains.

Plusieurs points sont identifiés :

- le rôle et les pouvoirs de la Présidente déléguée ;
- le rôle et le pouvoir du Directeur général ;
- la définition du rôle et des pouvoirs des Vice-présidents, qui devront être précisés par des lettres de mission ;
- la transparence dans l'engagement des dépenses, qui nécessiterait une modification du règlement financier.

Principe d'organisation des prochaines élections fédérales

Dans le cadre de la réforme règlementaire et pour adoption lors de l'assemblée générale ordinaire de 2027, le Bureau fédéral confie à un groupe de travail ad hoc de travailler et proposer des modifications des statuts, règlements intérieur et électoral.

Béatrice PFAËNDER en sa qualité de présidente de la CSR co-présidera ce groupe de travail, avec Stéphane DIAGANA, personnalité qualifiée. Ils choisiront des membres de la CSR pour les accompagner dans leurs travaux et seront accompagnés par le service des affaires juridiques et intégrité.

Consultants ponctuels : Dominique CARLAC'H, des membres de la cellule gouvernance et intégrité, des personnes qualifiées proposées par Stéphane DIAGANA avec lesquelles il a déjà travaillé.

Echéances

- Fin novembre 26 : Présentation du travail en groupe élargi (ou Bureau fédéral spécifique élargi) accompagné de différentes personnes identifiées, éventuellement des membres des listes candidates en 2024.
- Bureau fédéral de janvier 2027.
- Comité directeur du 22-23 janvier 27 pour se laisser une marge de réflexion et compléments au Comité directeur des 25-26 mars.
- Assemblée Générale du 10 avril 27

6. Trésorier général - Frédéric BURLETT

Calendrier d'élaboration des budgets prévisionnels 2027 et 2028

Le Trésorier général présente le calendrier d'élaboration des budgets prévisionnels 2027 et 2028.
Une première réunion de cadrage des orientations budgétaires se tiendra le vendredi 2 octobre 2026, avant la séance du Comité directeur, en présence du groupe budget et des membres du Bureau fédéral. Des réunions d'arbitrage avec les directeurs de service et les élus référents suivront les lundi 5 et mardi 6 octobre.
L'objectif est de disposer d'un premier projet de budget pour chacun des deux exercices d'ici au mercredi 28 octobre 2026.

Situation de trésorerie

Le Trésorier général présente l'évolution de la trésorerie de la FFA. Comme prévu, celle-ci s'améliore nettement avec les encaissements liés au renouvellement des licences.
Dans ce contexte, des placements à court terme, sur des supports présentant un faible niveau de risque, seront réalisés afin de rémunérer les excédents de trésorerie disponibles.

Situation de la Ligue de Guyane

À son retour de mission en Guyane, le Trésorier général indique que la présidente de la Ligue et les membres de son comité ont apprécié l'accompagnement apporté par la délégation de la FFA en matière de gestion budgétaire et financière.
Le principe d'une convention de remboursement de la dette a été validé, selon les modalités suivantes :

- un remboursement de 1 000 € par mois, avec effet rétroactif au 1er janvier 2026 ;

- la transmission des comptes annuels validés par un professionnel de la comptabilité, du procès-verbal de l'assemblée générale et du budget prévisionnel.

Sur cette base, le Bureau fédéral donne son accord pour que la Ligue de Guyane assure directement l'encaissement des licences à compter de la saison 2027-2028.

→ Les clubs de Guyane devront alimenter leur compte club directement par la Ligue et ne passeront plus par la Fédération

ÉCHANGES

Cécile VEYRIER *indique que Katia BENTH serait toujours placée sous le contrôle de la sous-préfecture, elle informe également sur les difficultés pour travailler de manière sereine avec la Ligue de Guyane. Elle souligne ainsi la nécessité d'améliorer et d'apaiser le climat entre les différentes parties prenantes.*

Odile DIAGANA *souligne pour sa part que le centre d'entraînement implanté sur le territoire guyanais constitue une réelle opportunité de développement et qu'il apparaît important de soutenir cette dynamique.*

7- Intervention du Directeur général - Jérôme VILLON

Point ressources humaines

État des mouvements de personnel au 16 septembre 2026.

Le Directeur général présente les entrées récentes et les recrutements en cours. Tous les mouvements correspondent à des postes remplacés ou à des créations. Aucune sortie non remplacée n'est signalée.

Arrivées effectives

Loïc GUYARD	01/07/2026	Gestionnaire système et réseaux	SI/MG
Edgard WITTRANT	31/08/2026	Chargé de projet	Développement (running)
Maïan QUERE	02/09/2026	Alternant	Marketing & Organisation
Cyril MANDARD	02/09/2026	Directeur des systèmes d'information	SI
Coralie GASSAMA	08/09/2026	Responsable Athlé pro et haut niveau	Direction générale

Organisation et management opérationnel

Présentation de la démarche « Efficience fédérale ».

Le Directeur général expose la méthode de travail retenue pour les services et la DTN. Elle repose sur trois piliers, chacun associé à un livrable identifié.

Cohérence stratégique et politique	Présidente déléguée, vice-président(e)s thématiques, BF / CD, déploiement Services-DTN	Pilotage et suivi du plan de développement, planification
Transversalité opérationnelle	Directeurs généraux, DTN, Services / DTN	Comités de pilotage thématiques + CODIR
Procédures formalisées	Directeur général délégué, Services / DTN	Livret de procédures

Cohérence stratégique et politique

Plusieurs axes stratégiques structurent le plan de développement, parmi lesquels :

- **Running** — à documenter.
- **Structuration territoriale** — à documenter.
- **Rayonnement et relations institutionnelles / internationales** — à documenter.
- **Performance sociétale** — cadre existant, à finaliser.
- **Haut niveau / HP** — porté par le Plan de Performance Fédéral.

Les principaux leviers mobilisables pour atteindre les objectifs fixés sont la gouvernance, la formation, les événements, la communication institutionnelle, la technologie, l'athlé pro…

Transversalité opérationnelle : les comités de pilotage

Six COPIL thématiques sont ainsi constitués pour piloter et coordonner les sujets très opérationnels

Événements	Jérôme VILLON	Organisation / Communication / DG / DTN
Technologie	Cyril MANDARD	Communication / Développement / OFA / DTN
Communication & marketing	Jérôme VILLON	Communication / Marketing / DG / DTN
Développement & prospective	Philippe BOIDE	Développement / Marketing / DTN / DG
Comité exécutif du haut niveau	Philippe LEYNIER	DTN / DG / Athlé Pro
Structures	Christophe H.ALLEUMIEUX	DG / Développement / DTN

- Le Directeur Financier est associé à tous les COPIL en fonction des sujets traités.
- La **coordination générale** est assurée par le Directeur Général Délégué
- **Lancement opérationnel en septembre.**

- Réunions régulières, avec ordre du jour et compte rendu systématiquement partagés.

Comitologie

Le calendrier des instances et des rendez-vous de direction est rappelé.

Secrétariat fédéral	Toutes les 2 semaines	Généralement le lundi
Bureau fédéral	Mensuel	Généralement le jeudi, sauf exception
Comité directeur	4 à 5 fois par an	Vendredi après-midi + samedi matin
Assemblée générale	Annuelle	Avril, dans le cadre du Congrès ; commissions selon calendrier propre
Comité de pilotage	Bimensuel	Entre les réunions du BF ; partage d'un document d*-e synthèse
CODIR	Mensuel	Prise de connaissance des CR de COPIL en amont ; retour en séance uniquement si nécessaire. Organisation le mardi suivant le BF
Points hebdomadaires ou spécifiques	Selon besoin	À l'initiative du DG ou à la demande des directeurs

Marketing et partenariats

Après 8 mois de collaboration avec l'agence Sportfive, le Directeur Général présente l'ensemble des nombreux contacts en cours.

MAIF Ekiden de Paris 2026 — point à date

- **Date : dimanche 1er novembre 2026**, départ à 9h ; village ouvert de 7h30 à 15h.
- Format : marathon en relais par équipes de 6 coureurs.
- Retrait des dossards en boutique parisienne Adidas ou Irun.
- Forts engagements RSE avec MAIF, notamment sur l'empreinte carbone.
- Événement très mobilisateur localement, auprès du grand public comme des clubs et des entreprises.

Équipes engagées (record)	**1 630 équipes — 9 780 coureurs**
Équipes entreprises	627
Équipes grand public	780
Équipes clubs	209

Championnats d'Europe de running 2031 — lancement d'un groupe de travail

- Le principe d'une **étude d'opportunité pour une candidature en 2031** a déjà été validé.
- Éditions précédentes et à venir : 2025 Bruxelles-Louvain (BEL), 2027 Belgrade (SRB), 2029 Utrecht (NED).

- **Un groupe de travail « candidature ERCH 2031 » est lancé. Composition :**
  - Christophe HALLEUMIEUX (Pilotage)
  - Jean GRACIA, Emmanuelle JAEGER, Kévin LEGRAND, Jérôme VILLON, Céline LEYNIER.
  - Un représentant CNR, à préciser.

8. Haut-Niveau par la Vice-présidente - Odile DIAGANA

Reconnaissance et soutien des clubs producteurs de performance

Odile DIAGANA rappelle que la démarche répond à deux engagements fédéraux majeurs : reconnaître les clubs comme acteurs de la haute performance et favoriser la professionnalisation des entraîneurs.

Dans ce cadre, le dispositif d'aide à la professionnalisation des « coachs performance club » repose sur plusieurs principes : cofinancement avec le club, soutien individualisé et non forfaitaire à terme, consolidation d'emplois existants ou augmentation du temps consacré à l'accompagnement des sportifs de haut niveau, et modulation des aides en fonction des besoins et des projets.

L'objectif cible à l'horizon 2027 est d'accompagner de 10 à 15 clubs/ entraîneurs.

Une première étape est engagée dès 2026, avec la mobilisation d'une enveloppe de 56 K€, validée par le Bureau fédéral du 11 juin 2026, sur la ligne « aide à la professionnalisation des coachs de haut niveau ».

Pour cette première année, l'identification des clubs et entraîneurs s'est appuyée sur l'analyse des cinq dernières années, à partir des 25 clubs ayant le plus contribué aux équipes de France, en nombre de sélections internationales seniors et jeunes. Cette analyse a été affinée afin de prendre en compte le lieu réel d'entraînement des athlètes et d'identifier, au sein des clubs concernés, les entraîneurs ayant accompagné plusieurs athlètes internationaux, hors CTS, entraîneurs de pôles et RDD.

Un questionnaire a ensuite été adressé aux clubs afin de préciser la situation professionnelle des entraîneurs concernés. À l'issue de cette démarche et des échanges conduits avec les clubs, 8 clubs et 9 entraîneurs ont été identifiés comme prioritaires pour 2026.

La priorisation a été réalisée au regard de la situation socio-professionnelle des entraîneurs, de leurs projets sportifs et des besoins identifiés lors des entretiens, parmi les clubs ayant répondu au questionnaire.

Pour 2026, le dispositif prendra la forme d'un contrat de prestation entre le club et la FFA, avec une attribution forfaitaire pour cette première phase, sans engagement ni projection automatique sur le niveau de financement qui pourrait être accordé à partir de 2027.

Sous réserve d'une évaluation positive du dispositif, les perspectives 2027-2028 prévoient son élargissement à de nouveaux entraîneurs, notamment parmi les profils CPC 2032 et, le cas

échéant, dans les territoires ultramarins, ainsi qu'une évolution vers un accompagnement davantage individualisé et modulé en fonction des besoins, des projets et de l'environnement des structures.

Cette démarche doit également contribuer au renforcement progressif du maillage territorial de la haute performance et constitue un enjeu important pour les structures d'excellence du PPF comme pour les clubs, en favorisant la reconnaissance de leur contribution à la production de la performance et la professionnalisation de leurs entraîneurs.

ÉCHANGES

Emmanuelle JAEGER *interroge tout d'abord sur la méthode retenue et sur les critères pris en compte dans l'analyse.*

Odile DIAGANA *rappelle la méthodologie présentée lors d'un bureau précédent (voir plus haut : croisement entre les 25 clubs les plus contributifs aux équipe de France avec des entraîneurs de club entraînant sur site dans les 5 dernières années et les entraîneurs comptant le plus de sélections en équipe de France avec leur(s) athlète(s)) et la priorisation a pris en compte le nombre d'athlètes internationaux récemment encadrés par le coach et sa situation socioprofessionnelle.*

La capacité du club et de son environnement à proposer à l'athlète un véritable parcours, intégrant notamment un accompagnement socio-professionnel ou socio-éducatif est également prise en compte.

Emmanuelle JAEGER *s'étonne également que certains clubs importants ne disposent pas de données affichées dans le cadre de cette analyse.*

Odile DIAGANA *répond que cela s'explique par le fait que certains n'ont pas répondu à l'enquête, malgré plusieurs relances. (entretemps, il s'est avéré que plusieurs d'entre eux n'avaient pas la bonne adresse mail ou que le mail était tombé dans les spams, mais un 2ème « tour » est prévu pour 2027)*

Elle précise également que l'objectif de la démarche est d'accompagner les entraîneurs des clubs qui souhaitent s'engager dans ce dispositif puisqu'en contrepartie de l'aide fédérale, devront rendre compte de leurs résultats, contribuer à la formation de leur discipline et participer à des actions de montée en compétences.

Emmanuelle JAEGER *s'interroge ensuite sur le dispositif proprement dit et sur ses bénéficiaires. Elle demande si celui-ci vise à soutenir les clubs ou directement les entraîneurs, constatant que, selon les situations, l'aide semble pouvoir être attribuée à l'un ou à l'autre et qu'il y a donc une clarification à opérer.*

Nicolas PARÉSY *précise que le dispositif vise aussi à anticiper le départ de cadres d'Etat qui assurent l'encadrement du haut niveau. Il souligne que les situations observées sur le terrain sont très diverses. Dans certains cas, l'entraîneur est déjà à temps partiel dans le club et pourrait bénéficier d'un complément de temps de travail, sous la forme par exemple d'un mi-temps ou d'un tiers-temps, afin de se consacrer totalement à l'accompagnement du haut niveau. Dans ce cas, l'aide peut être directement fléchée vers l'entraîneur.*

Il peut également s'agir d'un entraîneur exerçant plusieurs missions au sein d'un même club, par exemple auprès de l'école d'athlétisme. Si l'objectif est de leur permettre de consacrer l'intégralité de leur temps de travail à la haute performance, il peut alors être nécessaire d'apporter des moyens supplémentaires au club afin qu'il puisse recruter une autre personne pour assurer les missions précédemment exercées par l'entraîneur.

Une autre situation concerne des entraîneurs qui disposent d'un emploi en dehors du club, qui assurent l'entraînement des athlètes en soirée et supportent personnellement des dépenses importantes liées aux déplacements et au suivi des athlètes, parfois même à l'étranger. Dans ces situations, les 2 solutions sont possibles soit une aide directe à l'entraîneur mais pas un contrat de travail soit un soutien au club afin de financer les temps d'entrainements, les déplacements de l'entraineur lorsqu'il accompagne les athlètes de haut niveau dont il a la responsabilité.

***Nicolas PARÉSY** conclut en soulignant que les situations socioprofessionnelles observées sur le terrain présentent de fortes disparités, ce qui ne permet pas de définir un dispositif homogène pour l'ensemble des entraîneurs. Si les modalités de sélection des entraineurs, de calcul de l'aide sont les mêmes pour tous, le cadre juridique doit se faire sur "mesure" d'autant que pour cette première promotion de "coachs performance clubs" il n'y a que 8 candidats compte-tenu de l'enveloppe allouée en 2026.*

***Mame-Ibra ANNE** confirme que les 9 entraîneurs retenus dans la liste présentent tous un parcours remarquable et ont démontré leurs compétences et leur capacité à obtenir des résultats.*

***Frédéric BURLETT** s'interroge sur les modalités d'évaluation du dispositif. Il souhaite notamment savoir quels éléments permettront de garantir la qualité des entraîneurs qui bénéficieront désormais d'un soutien dans le cadre de ce dispositif.*

***Nicolas PARÉSY** indique que la mise en place de critères d'évaluation des entraîneurs constitue par ailleurs l'un des objectifs du Comité Consultatif du Haut-niveau. Ces critères devront pouvoir s'appliquer à l'ensemble des entraîneurs, qu'ils interviennent dans les clubs ou dans d'autres structures, afin de mesurer leur capacité à faire progresser les athlètes qui leur sont confiés.*

Odile DIAGANA, Kevin LEGRAND et Caroline PUJOL concernées par les athlètes retenus se retirent le temps de la délibération.

→ Validation de la liste des 9 entraineurs par le Bureau fédéral

9- Vie sportive par le Vice-président - Kevin LEGRAND

Point sur les championnats de France de 10 km et marathon 2027

Il est rappelé qu'à compter de 2028, un championnat de France unique de 10 km, semi-marathon et marathon est envisagé, en lien avec le projet de candidature aux championnats d'Europe de Running. La question se pose donc d'amorcer cette évolution dès 2027. L'un des critères identifiés est la nécessité de disposer d'une course sur route qui n'existe pas actuellement.

Trois options sont envisagées :

- une organisation combinée directement portée par la FFA, avec un passage en niveau 1, un budget intégralement porté par la Fédération et la nécessité d'un renforcement des moyens humains ;
- une organisation combinée selon un modèle hybride, portage par une structure et la FFA avec un passage en niveau 1, un budget pouvant être partagé et un modèle de ressources humaines restant à définir ;
- le maintien du modèle actuel, avec une organisation différenciée des deux championnats, le niveau actuel de compétition et un appel à candidatures classique.

Plusieurs difficultés sont toutefois identifiées :

- Le calendrier 2027 apparaît particulièrement contraint au mois d'avril, avec notamment les championnats du monde de Running, les championnats d'Europe et le nouveau format du marathon de Paris.
- La création d'une nouvelle course destinée à accueillir le double championnat apparaît ainsi complexe, notamment si cette épreuve n'était créée que pour une seule édition.
- Par ailleurs, l'implantation du championnat unique envisagé pour 2028 n'étant pas encore arrêtée, il serait difficile de garantir la pérennité d'une implantation retenue pour 2027.
- L'organisation directe d'un championnat de niveau 1 par la FFA dès 2027 apparaît également difficile à mettre en œuvre dans les délais, compte tenu des moyens humains et financiers nécessaires. De même, la recherche de candidats disposés à créer une nouvelle course nécessiterait un travail important, sans que la Fédération puisse, à ce stade, garantir un engagement pluriannuel.

Dans ce contexte, la solution privilégiée consiste à rester dans le modèle actuel pour 2027. Il est proposé de rechercher une course susceptible d'accueillir le championnat de France de 10 km autour des mois d'avril ou mai 2027, ainsi qu'une course pouvant accueillir le championnat de France de marathon, soit sur cette même période, soit en septembre/octobre si cette période facilite l'organisation.

Évolution du règlement des championnats de France de trail

Le Bureau fédéral est informé d'une proposition d'évolution du règlement des championnats de France de trail, notamment pour les jeunes.

Il est constaté que le trail connaît une forte croissance, particulièrement chez les jeunes, tant dans le cadre fédéral qu'en dehors de celui-ci. La discipline attire des pratiquants issus de l'athlétisme traditionnel mais également d'autres sports outdoor. Les courses de trail proposées aux jeunes par plusieurs événements emblématiques connaissent par ailleurs un important succès.

Le championnat de France de course en montagne demeure particulièrement populaire chez les jeunes, mais ses formats, notamment chez les U20, sont relativement courts et reposent sur un dénivelé systématique. Les sollicitations physiologiques et musculaires sont donc différentes de celles du trail. Une attente forte du milieu est ainsi identifiée pour la création d'une compétition fédérale spécifique.

L'objectif est de proposer une nouvelle compétition nationale permettant d'élargir l'offre destinée aux jeunes, sans se substituer au championnat de France de course en montagne dans son format international. Cette nouvelle épreuve doit notamment favoriser le développement de l'aérobie longue, de la résistance musculaire et de la polyvalence des jeunes dans les courses nature.
Il est proposé de créer, dès 2027, un championnat de France de trail spécifique aux U20, avec un classement individuel et un classement par équipes mixtes. L'épreuve pourrait être intégrée au championnat de France Seniors, sans contrainte organisationnelle majeure, notamment dans l'après-midi de la première journée ou pendant le trail long.
Dans un premier temps, aucune qualification préalable ne serait exigée. Un dispositif de championnats régionaux pourrait être envisagé ultérieurement si cela s'avérait nécessaire. Le

Trail de Guerlédan est identifié comme une possibilité pour une première édition en 2027, avec un parcours de 13 à 16 km et un dénivelé de 400 à 550 m environ.
Aucun championnat spécifique ne serait créé pour les U18, cette catégorie étant jugée insuffisamment différenciante par rapport à la course en montagne et nécessitant de préserver une certaine polyvalence dans le parcours vers la performance.
Un sujet complémentaire concerne les limites actuelles exprimées en « km effort », qui ne correspondent pas toujours à la réalité des parcours. Il est ainsi proposé de faire évoluer les limites de 15 à 20 km effort pour les U18 et de 25 à 30 km effort pour les U20.

→ Le Bureau fédéral valide ces évolutions pour transmission au Comité directeur.

Point d'étape sur le Championnat de France de 5 km

Une évolution du règlement du championnat de France de 5 km est présentée au Bureau fédéral pour consultation du Comité directeur.

Une dérogation est proposée afin de permettre aux athlètes U16 ayant réalisé, pendant la période de qualification, les minima A de la catégorie U18, soit 17'45 pour les hommes et 22'00 pour les femmes, et devenant U18 lors de la nouvelle saison, de demander une qualification exceptionnelle et gratuite au championnat de France de 5 km.

Les modalités de classement par équipes sont également précisées. Pour les équipes seniors masculines, le classement repose sur l'addition des temps des quatre premiers athlètes d'un même club ; pour les équipes féminines, sur les trois premières athlètes. Pour les catégories Masters, le classement est établi à partir des quatre premiers athlètes masculins et des trois premières athlètes féminines, à partir de M1.

Pour les catégories jeunes, le classement par équipes repose sur l'addition des temps des trois premiers athlètes de chaque club, pour les U18, U20 et U23, chez les hommes comme chez les femmes.

Le format sportif prévoit par ailleurs une course orientée vers le haut niveau et la performance, sur un parcours roulant, avec une course Open et des animations spécifiques autour de l'épreuve.

→ Le Bureau fédéral valide ces évolutions pour consultation du Comité directeur.

Championnats de France interclubs jeunes – règlement concernant les athlètes de nationalité étrangère

Le Bureau fédéral est informé de l'application aux interclubs Avenir des dispositions déjà retenues pour les interclubs seniors en 2026 concernant les athlètes mutés et/ou de nationalité étrangère.
Conformément à l'article 3.2.1.5 des Règlements généraux de la FFA, le nombre d'athlètes mutés et/ou étrangers est limité à huit athlètes, hommes ou femmes, dans une équipe.
Il est également prévu que les athlètes de nationalité étrangère justifiant de quatre saisons révolues et consécutives de licence dans leur club soient considérés comme pleinement intégrés à celui-ci. Ils ne sont, dès lors, pas pris en compte dans le décompte des huit athlètes mutés ou étrangers.

ÉCHANGES

Jean GRACIA *indique qu'un changement de règlement à seulement trois semaines de la compétition ne peut pas être envisagé. Il regrette que cette modification n'ait pas été abordée lors de l'évolution des règlements des interclubs seniors intervenue au printemps dernier.*
Il précise néanmoins que cette nouvelle règle pourra être mise en application à compter de l'édition de l'année prochaine.

→ Le Bureau fédéral valide ces dispositions pour consultation du Comité directeur à compter de l'édition 2027 mais pas pour l'édition 2026.

Implantations

Implantation des Championnats de France en salle Masters les 13 et 14 mars 2027 à Miramas (SUD)
→ ***Validation***

Implantation des Championnats de France de Semi-marathon de Marche et Critérium Jeunes le 14 mars 2027 à Redon (BRE)
→ ***Validation***

Implantation de la finale Equip'Athlé les 29 et 30 mai 2027 à Châteauroux (CEN)
→ ***Validation***

Implantation de la Coupe de France les 5 et 6 juin 2027 à Blois (CEN)
→ ***Validation***

Implantation des Championnats de France Masters les 12 et 13 juin 2027 à Belfort (BFC)
→ ***Validation***

Implantation de la finale Nationales Pointes d'Or Colette Besson les 3 et 4 juillet 2027 à Albi (OCC)
→ ***Validation***

Point d'avancement sur les meetings

La réflexion concernant la stratégie des meetings s'inscrit dans un contexte économique ayant conduit à une diminution des aides fédérales en 2025 et 2026, ainsi que dans la volonté de mieux valoriser les championnats de France.

Les meetings sont toutefois considérés comme un levier important du plan de développement fédéral, tant sur les aspects sportifs et de haut niveau que sur les dimensions territoriale, événementielle et économique.

Un comité consultatif des organisateurs a été constitué au sein d'un groupe Meetings associant notamment des représentants de la gouvernance fédérale, de la Direction technique nationale, de la SCIC et des organisateurs.

Quatre grandes thématiques structurent les travaux :

- la structuration des meetings français et du système de labellisation ;
- l'organisation sportive générale des meetings, notamment le calendrier, la répartition des épreuves et les cahiers des charges ;
- l'évolution du modèle économique des meetings ;
- la stratégie sportive liée aux meetings, notamment les modalités de qualification aux championnats internationaux, la place des athlètes français et le rôle respectif des athlètes, organisateurs, agents et de la DTN.

Concernant les meetings estivaux, l'objectif est de construire un circuit plus resserré et plus identifiable, reposant sur un nombre réduit de meetings mais offrant une qualité d'organisation et un niveau sportif renforcés. Le projet prévoit notamment quatre meetings au cours de la saison, avec des épreuves similaires afin de favoriser les confrontations entre athlètes et de construire une meilleure lisibilité pour le public. Une attention particulière serait portée à la présence des meilleurs athlètes français et à leur confrontation avec des athlètes étrangers de premier plan.

Le calendrier serait resserré sur quatre à cinq semaines, maximum. Le format envisagé est court et intense, d'une durée d'environ deux heures, avec une diffusion en prime time. Le projet vise également à construire une marque commune et identifiable permettant de renforcer la visibilité de l'athlétisme français, des meetings internationaux et des athlètes, ainsi que l'attractivité du circuit auprès du grand public, des licenciés, des diffuseurs et des partenaires.

Plusieurs critères sont envisagés pour intégrer ce circuit : un niveau minimal « Silver » au classement World Athletics des meetings, une qualité organisationnelle et des infrastructures adaptées, un travail commun entre la FFA, la DTN, la SCIC et le haut niveau pour la constitution des plateaux, ainsi qu'une implication des organisateurs dans une convention commune et dans la construction du modèle économique. L'adhésion à une marque commune et l'absence de partenaires en concurrence avec ceux de la FFA figurent également parmi les principes envisagés.

Les travaux doivent se poursuivre avec les quatre meetings susceptibles d'intégrer le circuit, ainsi qu'au sein des différentes instances fédérales. Une réunion consacrée au calendrier et aux épreuves des meetings estivaux est prévue le 21 septembre, puis une première réunion commune avec les quatre meetings « Silver » autour du 25 septembre. Des travaux internes seront menés entre septembre et octobre avant un séminaire consacré au circuit autour du 15 octobre. Des présentations complémentaires au Bureau fédéral et au Comité directeur sont envisagées en novembre/décembre, avec la possibilité de réunir exceptionnellement les instances si nécessaire.

ÉCHANGES

Odile DIAGANA *interroge sur les raisons pour lesquelles l'ancien circuit des meetings ne fonctionnait pas.*

Kevin LEGRAND *répond qu'il existe aujourd'hui peu d'intérêt pour les partenaires à s'associer à ces meetings. La création d'une marque commune et d'un véritable circuit, présentant un intérêt sportif renforcé et une meilleure lisibilité, pourrait permettre de modifier cette situation et de renforcer l'attractivité du circuit auprès des partenaires.*

Jean GRACIA *s'interroge sur les meetings retenus pour cette montée en gamme.*

Kevin LEGRAND *précise que la sélection repose notamment sur les meetings qui font aujourd'hui la preuve d'une organisation de qualité et disposent d'une expérience reconnue, ainsi que sur leur capacité à mobiliser des financements. Il souligne toutefois qu'il ne faut pas s'interdire de contacter d'autres clubs ou structures susceptibles d'utiliser des équipements sportifs de qualité et de contribuer ainsi au renforcement du niveau et de l'attractivité du nouveau circuit des meetings.*

10- Dossiers du Bureau fédéral

Statistiques fédérales

Nicolas PARÉSY présente un bilan rapide des statistiques au 31/082026 ; une étude plus détaillée sera présentée lors du prochain Comité directeur.
La saison sportive s'est achevée avec 2 609 clubs affiliés, contre 2 548 clubs en 2025, soit une progression de 3 %.
Le nombre de licences s'établit à 344 827, contre 333 054 en 2025, soit une augmentation de 2,4 %.
Les catégories U20, U23 et Seniors ont enregistré les plus fortes progressions, avec une croissance comprise entre 8 % et 10,8 % par rapport à la saison précédente.
Par ailleurs, les catégories U7, U18, U20, U23 et Masters atteignent un nombre de licenciés record.
L'analyse par type de pratique fait ressortir la course sur route et le trail comme les disciplines ayant connu les plus fortes progressions au cours de la saison.

Démarrage de la saison 2026-27

Au 16 septembre 2026, le début de la nouvelle saison fait apparaître 145 940 licenciés, soit 42,3 % du nombre de licences enregistrées sur l'ensemble de la saison précédente (344 827 licences au 31 août 2026).
À cette même date, 2 269 clubs sont affiliés et 2 570 titres de participation PPS ont été enregistrés.
Le nombre de licences est en progression de 10,57 % par rapport à la même date de la saison précédente. Cette dynamique très positive est notamment observée dans plusieurs ligues métropolitaines mais également outre-mer.

Point de situation sur des Comités départementaux

Béatrice PFAËNDER, Secrétaire générale adjointe présente la situation du CD des Bouches du Rhône.

“Suite à la note de synthèse sur les finances du Comité adressée aux 3 personnes du Bureau du Comité par Frédéric BURLETT le 26 août, leur demandant de prévenir les membres de leur Comité directeur de la situation préoccupante de leur structure, nous sommes informés de la démission du Trésorier du Comité, puis de son retour, sa lettre de démission n'ayant pas été confirmée par le Président.

Le Comité directeur du CD est réuni le 10 septembre (en interne) pour statuer sur la situation.
Frédéric BURLETT, Béatrice PFAËNDER et Fabrice DUBUISSON se rendront le 24 septembre au siège du Comité pour établir avec les membres du Bureau et du Comité Directeur les solutions financières urgentes et envisager un accompagnement sur la gouvernance du Comité.

Point de situation du Comité 82
Le 31 août 2026, nous avons été informés de la démission du Président du Comité du Tarn-et-Garonne.
Un courrier a été envoyé aux membres du Comité directeur du CD 82 (copie au Président de la Ligue et à l'un de ses Vice-présidents) pour les accompagner dans la désignation d'un Président par intérim en attendant la prochaine AG Ordinaire, ou le cas échéant l'organisation d'une AG Extraordinaire pour désignation d'un Président pour le restant du mandat restant à exercer.”

ÉCHANGES

Jean GRACIA *rappelle que la Fédération doit veiller à la pérennité des structures déconcentrées, quand bien même celles-ci disposent d’une indépendance juridique et d’une certaine autonomie dans leur fonctionnement.*

Emmanuelle JAEGER *souligne qu’il serait souhaitable que la Fédération puisse réaliser un rapport d’étonnement à destination des clubs d’un département lorsqu’un comité départemental rencontre des difficultés, afin de les sensibiliser et de les encourager à se mobiliser dans les processus de décision et dans la recherche de solutions permettant de pérenniser leur comité.*

Jean GRACIA *remercie vivement Béatrice PFAËNDER et Frédéric BURLETT pour leur investissement et l’aide précieuse qu’ils ont apportée afin de contribuer à la pérennisation de ces structures.*

Appel du MA2M de la décision de la CSR

Pour rappel, par courrier électronique du 10 juin 2026 le club affilié MONTPELLIER ATHLETIC MEDITERRANNEE METROPOLE (ou MA2M) n° 034066, a déposé une demande de séparation d’un des clubs associés avec lequel une Entente est formée.
L’Entente est actuellement constituée par :

- Le club référent, MONTPELLIER ATHLETIC MEDITERRANEE METROPOLE (MA2M) n°034066 ;
- Le club associé MIREVAL GARDIOLE ATHLETISME, n°034454

- Le club associé VENDARGUES ATHLETISME, n°034065.

La Commission des Statuts et Règlements (ci-après « CSR »), lors de sa réunion du 2 juillet 2026, a refusé de faire droit à la demande de séparation d'un des clubs associés de l'entente du club affilié MA2M. La décision a été notifiée par courrier recommandé avec accusé réception, anticipée par courriel électronique en date du 6 août 2026.

Par courrier recommandé avec accusé de réception du 20 juillet 2026 confirmé par courrier électronique du 11 août 2026, le club affilié MA2M, a déposé une demande de réexamen de la décision du 2 juillet 2026 de la CSR.

La CSR, lors de sa réunion électronique des 12 et 13 août 2026, a refusé de faire droit à la demande de réexamen s'agissant de la séparation d'un des clubs associés de l'entente du club affilié MA2M. La décision a été notifiée par courrier recommandé avec accusé réception, anticipée par courriel électronique en date du 14 août 2026.

Par courrier recommandé avec accusé réception du 26 août 2026 confirmé par courrier électronique du 20 aout 2026, le club affilié MA2M, a déposé une demande d'appel auprès du bureau fédéral de la Fédération Française d'Athlétisme.

Au dossier sont versés, les documents ci-après :

- Le procès-verbal de son assemblée générale extraordinaire du 24 octobre 2012 ;
- La copie du courrier transmis par LRAR au club de MIREVAL GARDIOLE ATHLETISME lui signifiant son souhait de l'exclure de l'entente, ainsi que l'accusé de réception daté du 9 juin 2026 ;
- La copie du courrier électronique du 5 mai 2026 portant sur l'avis de la CSR exprimé dans son procès-verbal du 5 mars 2026 à propos d'une disposition de leurs statuts ;
- Le courrier recommandé avec accusé de réception du 20 juillet 2026 du MA2M comprenant en plus de ce qui a déjà été transmis :
    - La copie du procès-verbal du Bureau directeur du MA2M du 28 mai 2026 ;
    - La copie du procès-verbal du Conseil d'administration du MA2M du 25 juin 2026 ;
    - Les statuts du club MA2M datés du 26 août 2024 et non signés ;
    - Le règlement intérieur du MA2M non daté et non signé.
- Le courrier du 11 août 2026 du MA2M transmis par courrier électronique et comprenant en plus de ce qui a déjà été transmis :
    - La copie de la décision de la CSR du 2 juillet 2026 ;
    - La copie du courrier électronique du MA2M du 10 juin 2026 ;
    - La copie de courriers électroniques échangés entre la FFA et le MA2M ;
- Le courrier recommandé avec accusé de réception du 26 août 2026 du MA2M comprenant en plus de ce qui a déjà été transmis :

    - Les statuts du club MA2M datés du 26 août 2024 et signés ;
    - La copie de la décision de la CSR des 12 et 13 août 2026 ;

Considérant à titre liminaire que conformément à l'article 64.1 du Règlement intérieur de la FFA, la CSR est chargée « *D'examiner toutes les questions se rapportant au respect des Statuts, du Règlement intérieur et des Règlements Généraux autres que celles ressortissant du Règlement*

Disciplinaire ». De plus, la CSR est chargée en vertu de l'article 1.4.2 des Règlements généraux de statuer « sur toute demande de constitution d'Entente après examen de sa part. » ; Qu'ainsi, la CSR est compétente pour se saisir et traiter des demandes relatives aux ententes ;

Considérant de surcroit que par l'effet dévolutif au titre du présent appel, la demande est réétudiée intégralement par le Bureau fédéral ayant compétence pour traiter des appels et, il exerce l'ensemble des attributions que les textes règlementaires fédéraux n'attribuent pas à un autre organe de la FFA.

Considérant que le MA2M se prétend du non-respect du contradictoire ; qu'il est à noter que la procédure tenant au statut d'une entente au sein de la FFA telle que mise en œuvre en l'espèce est de nature administrative et ne relève aucunement d'un caractère disciplinaire ; qu'en tout état de cause, par la procédure mise en œuvre tant au moment du réexamen par la CSR qu'au titre de la présente demande d'appel, le MA2M a pu exprimer ses arguments par écrit et que, s'il devait s'appliquer, le principe du contradictoire a été respecté ;

Considérant ensuite, que l'article 1.4.7 des Règlements généraux prévoit depuis sa publication le 7 mai 2026, une nouvelle procédure permettant aux clubs constitués sous forme d'entente de se séparer d'un des clubs associés ; que cet article est entré en application, comme la totalité des modifications des Règlements généraux, à compter du 15 juin 2026, date à laquelle les pré-saisies de licence et d'affiliation sont possibles et à laquelle toutes les demandes concernant les modifications d'entente doivent être reçues ; qu'ainsi l'article 1.4.7 nouveau était pleinement opposable aux clubs et licenciés de la FFA depuis la date de publication des Règlements généraux et pouvait s'appliquer pour toutes les procédures au 15 juin 2026 ;

Considérant que si le MA2M se prétend de l'application de l'ancien article 1.4.7 (devenu article 1.4.8) au titre du présent réexamen comme régissant la possibilité d'évincer un des clubs associés de l'entente, il est relevé que cet article prévoit uniquement la possibilité pour un club référent d'abandonner ce statut au sein d'une entente. Or, le MA2M n'a jamais demandé d'abandonner son statut de club référent, il demande la séparation de l'entente avec le club de MIREVAL GARDIOLE ATHLETISME, club associé à l'entente, procédure prévue par l'article 1.4.7 nouveau ;

Considérant en effet que l'article 1.4.7 ancien des Règlements généraux (devenu article 1.4.8) « *abandon par un club du statut de club référent* » dispose que :

« *Un Club ayant acquis le statut de Club référent peut, au 1er septembre, mettre fin à cette situation.* ***Procédure :*** *Cette décision doit résulter d'une délibération de l'instance dirigeante compétente du Club référent. Elle doit être immédiatement communiquée par lettre recommandée à chacun des Clubs associés concernés, qui de fait retrouvent leur autonomie.*

Échéancier : *la décision et l'information des Clubs associés doivent être intervenues avant le 15 juin. Le Comité, la Ligue et la FFA doivent être informés avant le 15 juin, notamment par l'envoi des justificatifs de l'information aux Clubs associés*. »

Considérant qu'ainsi, l'article 1.4.7 ancien des Règlements généraux ne s'applique pas en l'espèce et que toute demande de séparation avec un club associé présenté sur ce fondement

doit être rejetée ; qu'ainsi, les moyens du MA2M tenant à l'application erronée des Règlements généraux sont écartés ;

Considérant que le MA2M invoque alors l'absence de disposition applicable avant le 15 juin pour en déduire qu'aucune condition de forme ne devait être respectée s'agissant de la procédure de séparation d'un club associé par une entente ; que cette argumentation ne peut être valable dès lors que le silence d'un texte ne peut s'analyser en une liberté d'action tacite et cela sans forme ni procédure, mais traduit uniquement l'absence d'une telle possibilité ;

Considérant par ailleurs sur le fondement de l'article 1.4.7 nouveau des Règlements généraux prévoyant la possibilité pour une entente de se séparer d'un club associé, que *« les Clubs d'une Entente (ou le Club référent lorsqu'il n'y a qu'un Club associé) souhaitent abandonner l'un des Clubs associés de ladite Entente, la demande devra être formulée auprès de la FFA par les instances dirigeantes de tous les Clubs de l'Entente qui souhaitent se séparer du Club associé concerné. La demande devra comprendre la preuve de l'envoi au Club associé abandonné, par lettre recommandée, d'une copie de cette demande.* […] *Le dossier doit parvenir à la FFA avant le 15 juin pour une entrée en vigueur au 1er septembre de l'année suivante.* » ;

Considérant qu'en application de l'article précité, le MA2M devait fournir à la FFA a minima et avant le 15 juin 2026 les éléments suivants afin que la demande de séparation soit respectée :

- Une demande formulée par les instances dirigeantes du MA2M et de VENDARGUES ATHLETISME. Une telle demande ne peut relever juridiquement que de la copie des procès-verbaux des instances compétentes dans chaque association concernée, ou à tout le moins d'un courrier signé en commun par les représentants légaux desdits clubs ;
- La preuve de l'envoi au Club associé abandonné, par lettre recommandée, d'une copie de cette demande.

Considérant qu'après étude des documents transmis par le MA2M :

- Le dossier comprend la copie du courrier du 4 juin 2026 et la preuve de son envoi, notifiant au club associé MIREVAL GARDIOLE ATHLETISME la volonté du MA2M de l'exclure de l'entente. En revanche, le courrier n'est pas signé par VENDARGUES ATHLETISME ;
- Le dossier comprend la décision du Bureau du MA2M du 28 mai 2026 actant de la volonté de se séparer dudit club associé. Cependant, conformément aux statuts du MA2M (article 11) toutes les décisions du Bureau doivent être validées le Conseil d'administration. Or, le Conseil d'administration ne s'est saisi de ce point que le 25 juin 2026, c'est-à-dire après le délai du 15 juin 2026 ;
- Le dossier ne comprend pas la copie de la décision de l'instance dirigeante du club de VENDARGUES ATHLETISME et qu'en tout état de cause, la copie du procès-verbal du Conseil d'administration du MA2M du 25 juin 2026 montre que les dirigeants de VENDARGUES ATHLETISME se sont abstenus sur le vote de la séparation avec MIREVAL GARDIOLE ATHLETISME.

Considérant de surcroit que la demande a toujours été présentée par le MA2M uniquement, sans apparente collaboration avec VENDARGUES ATHLETISME ; que pour se séparer d'un club de l'entente, tous les clubs de cette entente doivent être d'accord, or aucun élément du dossier ne démontre cette volonté.

Dans ces conditions, le Bureau fédéral rejette tout moyen soulevé par le MA2M relatifs à une prétendue erreur d'appréciation des documents fournis et estime que les conditions fixées par l'article 1.4.7 précité des Règlements généraux ne sont pas satisfaites.

→ En conséquence de ce qui précède, le Bureau fédéral, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de débouter le MA2M de sa demande s'agissant de la séparation d'un club associé MIREVAL GARDIOLE ATHLETISME de l'Entente.

Assurance fédérale pour les licenciés et licenciées victimes de VSS

Jean GRACIA, indique que, compte tenu de l'évolution des dossiers relatifs aux violences sexuelles et sexistes, il apparaît nécessaire de pouvoir indemniser les victimes de ces violences. Le Président souligne que les clubs ne disposent pas nécessairement, dans le cadre de leurs contrats d'assurance actuels, d'une couverture permettant de prendre en charge ces risques. Afin de garantir une meilleure protection des licenciés victimes de violences au sein des clubs, la Fédération française d'athlétisme propose donc de souscrire une assurance couvrant l'ensemble des clubs affiliés.

Plusieurs contrats d'assurance ont été étudiés par le service juridique. À l'issue de cette analyse, les membres du Secrétariat fédéral ont retenu une compagnie d'assurance dont le contrat est présenté au Bureau fédéral pour validation.

→ Validation du choix de la compagnie d'assurance pour protéger les victimes des VSS au sein des clubs

Projet de médailles fédérales

→ Les propositions des médailles fédérales 2026 sont validées par le Bureau fédéral, sous réserve de la vérification qu'aucune personne ne soit sous le coup d'un signalement ou d'une procédure disciplinaire ou en cours de sanction.

Sans questions diverses, le Bureau fédéral prend fin à 19h30.



Nicolas PARÉSY
Secrétaire général



Béatrice PFAËNDER
Secrétaire Générale Adjointe

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

16 septembre 2026

RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL

- SIÈGE DE LA FFA -

PRÉSENTS

Président	Jean GRACIA
Présents	Mame-Ibra ANNE, Frédéric BURLETT, Dominique CARLAC'H, Aude CLAVIER Odile DIAGANA, Emmanuelle JAEGER, Kevin LEGRAND, Serge MOTTIER Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAËNDER et Caroline PUJOL
Invités Permanents	Jean-Marc BÉRAUD (CNL), Frank BIGNET (DTN) Christophe HALLEUMIEUX (DGD) et Jérôme VILLON (DG)
Invités	Thibault DESCHAMPS, Guillaume GEISLER et Cécile VEYRIER

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE

1. Introduction
2. Intervention du Président
3. Intervention de la Présidente déléguée
4. Intervention du Directeur technique national

Pause déjeuner – 12h

5. Gouvernance
6. Finances
7. Intervention du Directeur général
8. Athlétisme de haut-niveau

Pause

9. Vie sportive
10. Dossiers du Bureau fédéral
11. Intervention du Président du CNL
12. Questions diverses

CLÔTURE

Validation par le Bureau fédéral

2. INTERVENTION DU PRÉSIDENT

AGENDA DU PRESIDENT (1/4)

Date	Lieu	Description
10 juillet	CNOSF	Réunion de la Commission Olympique
13 juillet	Visio	Réunion du Groupe Licence
16-19 juillet	Paris – Charléty	Championnats de France U*NXT
16 juillet	Visio	Réunion World Athletics & Areas (European Athletics)
16 juillet	FFA – Visio	Réflexion sur les CDR et CRR
16 juillet	Ministère des sports	Rencontre avec Jérôme Fournier, Directeur des sports
17 juillet	FFA	Préparation du Séminaire des Comités départementaux
19 juillet	FFA	Rencontre avec Huguette René, Présidente Ligue de Guyane
20 juillet	Visio	Réunion du Comité consultatif des organisateurs – Groupe Running
20 juillet	FFA – Visio	Réunion du Comité de sélection équipes de France – Eugene 2026
21 juillet	Visio	Réunion du Conseil national des Ligues
23-24 juillet	Albi	Réunion du Comité directeur

AGENDA DU PRESIDENT (2/4)

Date	Lieu	Description
23 juillet	Albi	Rencontre avec les ambassadeurs de la ville d'Albi
24-26 juillet	Albi	Championnats de France Elite
25 juillet	Albi	Réunion sur les aides aux clubs (1)
25 juillet	Albi	Cérémonie de clôture du Club des 300
26 juillet	Albi	Préparation du Séminaire des Comités départementaux
27 juillet	FFA - Visio	Réunion du Comité de sélection équipes de France – Birmingham 2026
31 juillet	Visio	Réunion sur les aides aux clubs (2)
1er août	Bernay	Arrivée de la France en courant
5 août	FFA – Visio	Réflexion sur les CDR et CRR
8 août	Birmingham (GBR)	Séminaire médical European Athletics
10-16 août	Birmingham (GBR)	Championnats d'Europe d'Athlétisme
10 août	Birmingham (GBR)	Rencontre avec la Fédération Luxembourgeoise

AGENDA DU PRESIDENT (3/4)

Date	Lieu	Description
11 août	Birmingham (GBR)	Rencontre avec Paul Bristow (Futur de la Diamond League)
14 août	Birmingham (GBR)	Réception internationale au Club France
25 août	Visio	Présentation du projet I Run Healthy
31 août	FFA – Visio	Réunion du Comité de sélection équipes de France – Copenhague 2026
1-3 septembre	Tarente (ITA)	Jeux Méditerranéens
2 septembre	Tarente (ITA)	Rencontre avec Amélie Oudéa-Castera
3 septembre	FFA	Réunion exceptionnelle du Bureau fédéral
4-5 septembre	Bruxelles (BEL)	Finale de la Diamond League
4-5 septembre	Bruxelles (BEL)	Réunions sur le futur de la Diamond League
7 septembre	Paris - INSEP	Convention nationale de prévention des violences dans le sport
8 septembre	FFA – Visio	Réflexion sur les CDR et CRR
8 septembre	FFA – Visio	Réunion du Groupe Gouvernance

AGENDA DU PRESIDENT (4/4)

Date	Lieu	Description
8 septembre	FFA – Visio	Préparation du Séminaire des Comités départementaux
8 septembre	Visio	Webinaire des Fédérations sur SIGGS 3.0 (European Athletics)
9 septembre	FFA	Rencontre avec Marie-Jo Perec
9 septembre	FFA – Visio	Réunion de la Cellule Gouvernance et Intégrité
9 septembre	Visio	Réunion sur le futur de la Diamond League
11 septembre	Visio	Modèle économique des CDR et CRR
11-13 septembre	Budapest (HUN)	Championnat Ultimate de World Athletics
12 septembre	Visio	Réflexion sur les CDR et CRR
12 septembre	Budapest (HUN)	Réception World Athletics sur le musée MOWA
15 septembre	FFA	Réflexion sur les cahiers des charges des Championnats
15 septembre	FFA	Réunion avec KPMG

Réunions : Secrétariat fédéral (3) – Point international (3)

A VENIR…

Date		Type	Objet	Lieu
16-sept		Instances	Bureau Fédéral	Paris
24-sept	26-sept	Séminaire International	EA Development Commission	Nice
02-oct	03-oct	Instances	Comité Directeur	Paris
29-oct		Instances	Bureau Fédéral	Paris
01-nov		Evénement patrimoine	Ekiden de Paris	Paris
13-nov	15-nov	Instances	Séminaire du Bureau Fédéral	Forges-les-Eaux
20-nov	22-nov	Colloque/Assise/Séminaire	Colloque médical	Strasbourg
20-nov	22-nov	Séminaire International	EA Technical Officials Seminar	Paris
28-nov	29-nov	Colloque/Assise/Séminaire	Séminaire des comités départementaux	Paris
28-nov		Autres	Nuit des champions de l'Athlétisme Français	Paris
05-déc	06-déc	Colloque/Assise/Séminaire	Assises du running	Paris
17-déc		Instances	Bureau Fédéral	Paris
19-déc		Evénement Cat 1	Championnats de France de 5km Paris	Paris-Vincennes
07-janv		Instances	Bureau Fédéral	Paris
11-janv	14-janv	Colloque/Assise/Séminaire	Colloque des cadres techniques	Forges-les-Eaux
22-janv	23-janv	Instances	Comité Directeur	Paris
27-janv	29-janv	Séminaire International	EA Executive board retreat	Chantilly

3. INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE

3.1 | PLAN DÉVELOPPEMENT 2025/2029 POINT À DATE

ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT

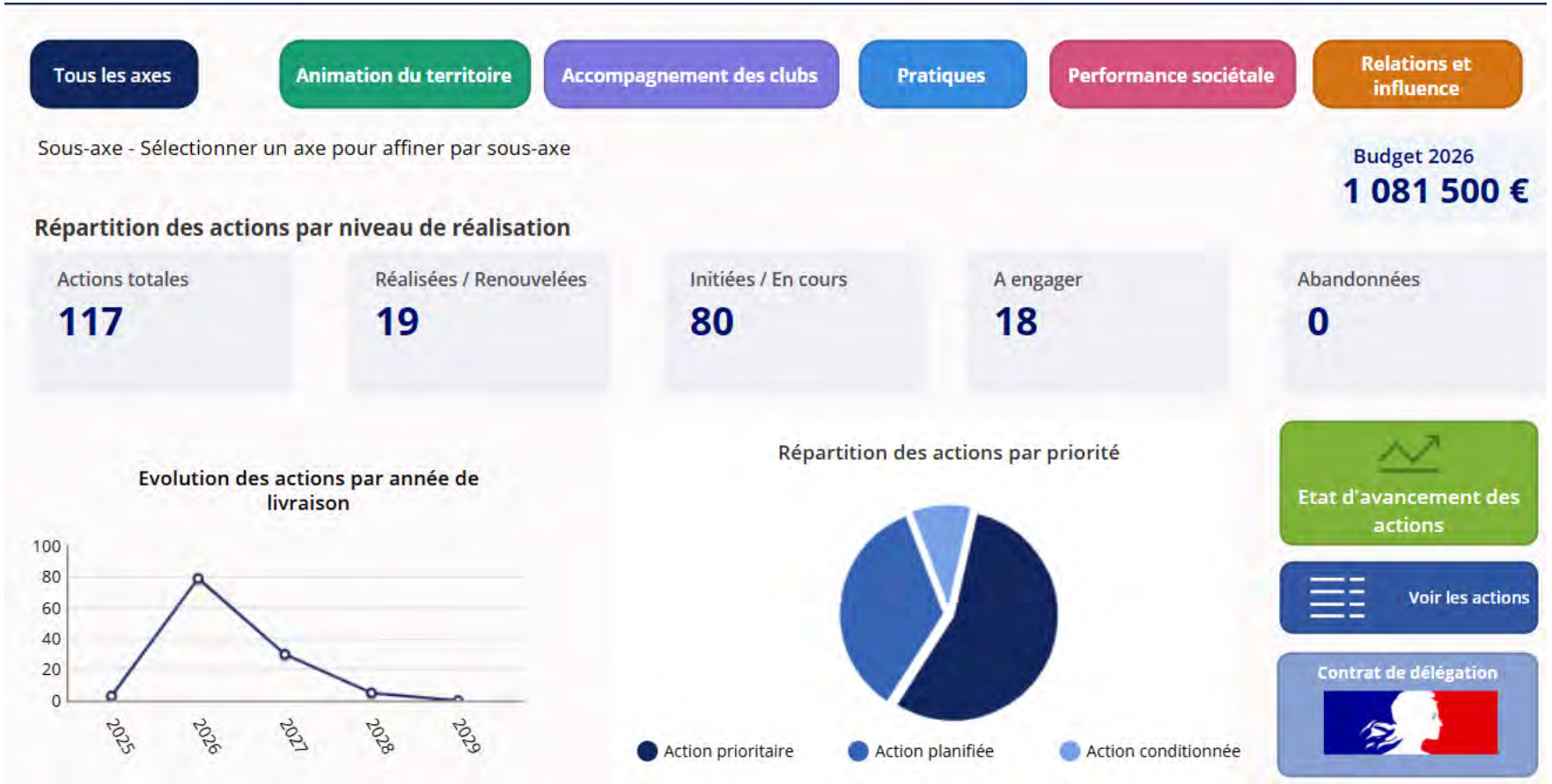
Rappel - panorama général au BF de juillet 2026



ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT

- **Panorama général au 15 septembre 2026**

18 actions à engager au lieu de 29



3.2. STRATÉGIE RUNNING

FOCUS STRATÉGIE RUNNING

Point à date

- PPS : gestion groupée entreprise
- Mydatarun: 21 000 utilisateurs uniques /110 000 connexions – V2 en cours réflexion
- Marathon de Paris
- Partenariat STRAVA: 65 000 participants – webinaire club – retours ministère – communiqué presse
- Campagne de communication trail
- Refonte CALORG
- Rapports avec les préfectures/mairies
- Fédérations affinitaires
- Structuration CDR / CRR – Assises running
- Championnats France
- Ekiden



Challenge Connecté France 5 km

Teste toi sur 5 kilomètres et remporte des lots exclusifs Equipe de France

MY DATA RUN



Le Parisien

Sports, Running

« On se sent au cœur de la nature » : pourquoi le trail attire près de 6 millions de pratiquants en France

Dans la foulée du running et ses 13 millions d'adeptes, le trail est devenu une discipline à part entière avec une progression exponentielle de ses fans.

3.3. STRATÉGIE ANIMATION TERRITOIRE

FOCUS STRATÉGIE ANIMATION TERRITORIALE

Point à date

- Répartition des rôles FFA / LIGUES / CDA
- Plan de professionnalisation: enquête clubs / enquêtes CDA
- Accompagnement des CDA – modèle économique
- Animation des réseaux: agents développement / secrétaires généraux / trésoriers / directeurs généraux
- Equipements sportifs
- Programme 2036
- Implantations sportives
- Conventions collectivités territoriales – pôle institutionnel
- Outre-mer: actions structurantes

4. INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

4.1 ÉQUIPE DE FRANCE

ÉQUIPE DE FRANCE

Même s'il existe un lien de causalité, l'analyse d'un résultat et l'analyse de l'action doivent être dissociées

Deux analyses complémentaires, pour comprendre… et agir mieux

1. ANALYSE DE L'ACTION

Ce qui a été fait



- Décisions prises
- Moyens mobilisés
- Mise en œuvre
- Respect du plan
- Qualité de l'exécution
- Contexte de réalisation

-> Répond à la question :
« Avons-nous bien fait ce que nous avions prévu ? »

Produit (en partie)

LIEN DE CAUSALITÉ



L'action influence le résultat

(mais d'autres facteurs interviennent aussi)

Autres facteurs possibles :

- Adversaires
- Conditions extérieures
- Hasard / aléas
- État de forme
- Arbitrage, météo, tirage…

Contribue à obtenir

2. ANALYSE DU RÉSULTAT

Ce qui a été obtenu



- Performance (chiffres, classement…)
- Écart à l'objectif
- Comparaison aux références
- Lecture dans le temps
- Poids des facteurs externes
- Signification et portée du résultat

-> Répond à la question :
« Quel est le niveau de performance atteint ? Que nous dit ce résultat ? »

Pourquoi ne pas confondre ?

- Un bon résultat peut masquer des actions perfectibles.
- Un mauvais résultat ne signifie pas forcément une mauvaise action.
- Le résultat est multifactoriel (l'action n'est qu'un facteur parmi d'autres).
- Confondre les deux peut conduire à de mauvaises décisions (récompenser ou sanctionner à tort).

Les bénéfices de la dissociation

- Une évaluation plus juste et plus objective.
- Une meilleure identification des leviers de progrès.
- Une reconnaissance du travail, même sans résultat immédiat.
- Des décisions plus pertinentes (ajuster, maintenir, faire évoluer).
- Une culture de la performance durable, basée sur l'apprentissage et non sur le seul résultat.

Observer le résultat pour savoir où l'on en est.
Analyser l'action pour savoir comment progresser.
Deux regards complémentaires, une seule ambition : faire mieux demain.

« Les résultats parlent du présent.
L'analyse des actions construit l'avenir. »

ÉQUIPE DE FRANCE

Analyse des résultats

		Medal table	Placing table	Nb titres	Nb médailles	Nb finalistes	Nb Top 16
Chpts d'Europe U18	Rieti	5	4	3	10	29	34
Chpts du Monde U20	Eugene	7 (2)	8 (3)	2	6	13	42
Chpts d'Europe Senior	Birmingham	19	4	0	11	41	

(-) classement européen

Ratio	Rieti	Eugene	Birmingham
finalistes/sélectionnés	0,66	0,31	0,56
médailles/finalistes	0,35	0,46	0,27
titres/médailles	0,3	0,33	0

Ratio	Italie	GB	Allemagne	France
finalistes/sélectionnés	0,33	0,39	0,32	0,56
médailles/finalistes	0,51	0,45	0,56	0,27
titres/médailles	0,45	0,47	0,28	0

- Eugene : ratio top 16 / sélectionnés = 0,62

4.2 | POINT D’ÉTAPE ÉDUCATION NATIONALE

POINT D'ÉTAPE ÉDUCATION NATIONALE

Retour sur la convention

3 piliers éducatifs

Accessibilité
Continuité
Mode de vie

Education athlétique, citoyenne, accessible et progressive qui favorise l'engagement des jeunes pratiquants et de l'encadrement

Les points de l'annexe

7 axes de travail

- Relais des dispositifs « Savoir bouger terrestre »
  Contenus sur les différents temps de l'enfant
  Accès à tous les publics
  Mutualisation des équipements
  Accès à nos évènements sportifs
- Diversifier les entrées pédagogiques vers l'athlétisme
  Travail de fond au regard des tests de 6e (30 min Eduscol)
  Formation continue des enseignants (Magister)
  Conditions d'accès dans le monde scolaire
  Passerelles avec les diplômes (STAPS)
- Aménagement pour les enseignants SHN « Ambassadeur éducatif »
- Mise en œuvre territoriale via nos structures
- Evaluation

Les indicateurs de suivi

6 indicateurs de suivi

- Accès formation FFA
  Accueil de stagiaires / apprentis / services civiques
- Listes des sportifs
  Dispositif Sport Etude / sections sportives
  Double projet

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'ESPACE
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ATHLÉ
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Les indicateurs de suivi

Les avancées

Prochaines réunions

Indicateurs partagés	Renseigné par
Déclinaison des partenariats avec les Fédérations scolaires et universitaires	FFA
Évolution des licences H/F -18 ans et 18/25 ans	FFA
Nombre de Pass'sport distribués	DS
Nombres de SHN mobilisés et de déplacements de l'équipe de France 30' APQ	DGESCO
Nombre d'événements ayant donné lieu à une billetterie scolaire et universitaire au niveau national et académique /	FFA
Nombre d'équipements sportifs scolaires et du supérieur mutualisés par une convention conclue EPLE ou EES/Club/Collectivités	DS
Nombre de conventions conclues entre une école/établissement et un club de la Fédération	FFA
Nombre de clubs engagés dans le dispositif 2HSC	DS
Cartographie des structures inscrites dans le Handiguide accueillantes jeunes	FFA
Nombre de ressources pédagogiques produites-actualisées	DGESCO
Cartographie lisible et actualisée sur site fédéral des clubs accueillant des moins de 18 ans	FFA
Nombre de sections sportives scolaires conventionnées (EPLE/club)	DGESCO
Nombre de dispositifs sport études conventionnées / nombre de sportifs suivis	DGESCO/DGESIP
Nombre de chartes signées par des professeurs SHN déchargés	DGESCO

Conventionnement en cours :
UGSEL - **USEP** - C3D STAPS – FFSU – (UNSS)

SI-FFA / DSI

Evènements patrimoines
22 meetings nationaux
Tous nos championnats

Trouver un système pour les diffuser / comptabiliser

Convention FFH puis FFSA

Eduscol → Magister

Documents pédagogiques sur les différents temps de l'enfant (athle.fr)

DGESCO DS FFA 1er oct.
UNSS 16 et 25 sept.

4.4 | FEUILLE DE ROUTE HANDICAP

FEUILLE DE ROUTE HANDICAP FFA

ACCUEILLIR ET ORIENTER

→ Pas de transfert de compétence → Respect du cadre de délégation ministérielle

IDENTIFICATION

PARTENARIATS

MODIFICATION DE CLASSIFICATION FFSA

ACCOMPAGNEMENT



PLUS DE CLUBS ENGAGÉS / PLUS DE PRATIQUANTS / PLUS D'INCLUSION

RENDRE L'OFFRE VISIBLE

FORMER LES ACTEURS

STRUCTURER LES PARTENARIATS

Bureau fédéral du 16/09/2026

5 | GOUVERNANCE

5.1 DÉLÉGATION DE POUVOIR

5.2 ÉVOLUTION DU RÈGLEMENT ÉLECTORAL

ÉVOLUTION DU RÈGLEMENT ÉLECTORAL

Constitution du groupe de travail

Coordination : Stéphane DIAGANA, Béatrice PFAËNDER, Laurie FÉLIX

Participants :

- 3 membres de la CSR (Eric BERENYI, André OSSOLA et Annie LAURENT, tous trois membres de la commission électorale en 2024),
- des membres du service juridique,
- Consultants ponctuels : Dominique CARLAC'H, un ou deux membres de la Cellule gouvernance et intégrité, des personnes qualifiées proposées par Stéphane avec lesquels il a déjà travaillé (Tennis ?).

ÉVOLUTION DU RÈGLEMENT ÉLECTORAL

Échéances

Bureau fédéral du **7 janvier 27**
Comité Directeur du **22-23 janvier 27** (pour se laisser une marge de réflexion et compléments au Comité Directeur des 25-26 mars)
Assemblée Générale du **10 avril 27**

Périodicité des réunions

Septembre-octobre-novembre 26 : 2 réunions par mois en groupe réduit, dates précises à caler début septembre.
Fin novembre 26 : Présentation du travail en groupe élargi (ou Bureau fédéral spécifique élargi) accompagné de différentes personnes identifiées, éventuellement des membres des listes candidates en 2024

Réunions en présentiel ou visioconférence

Vendredi 2 octobre	2026 10h00-11h30
Lundi 12 octobre	16h30-18h
Vendredi 6 novembre	14h-15h30

6. FINANCES

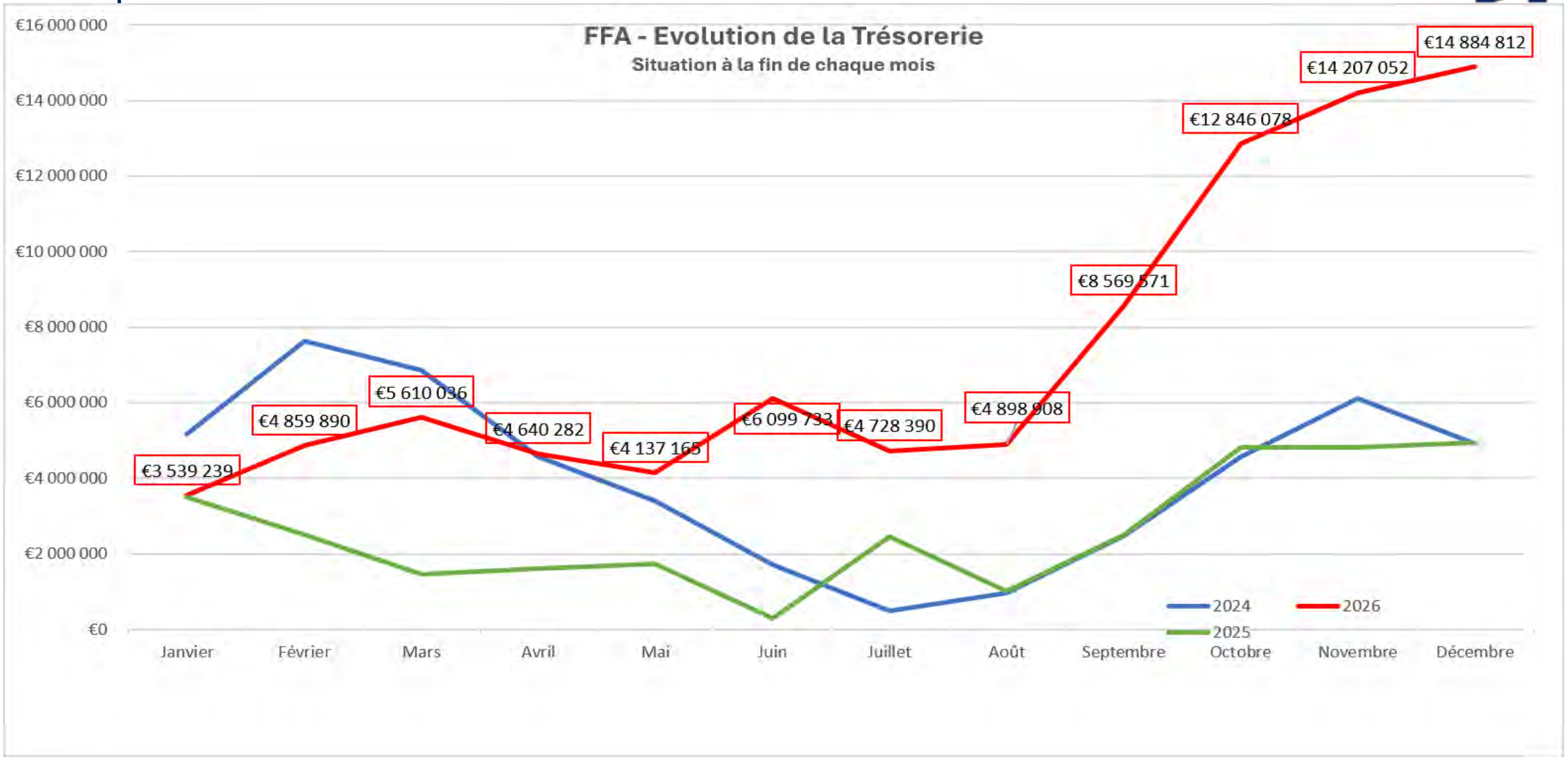
6.1 | CALENDRIER D’ÉLABORATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2027 ET 2028

CALENDRIER D'ÉLABORATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2027 ET 2028

Date	Intervenants	Secteur	Responsables	Objectifs
Vendredi 02/10/2026 de 10h00 à 12h00	Groupe budget + Bureau fédéral			Réunion de cadrage des orientations budgétaires 2027 et 2028
Lundi 05/10/2026 de 14h00 à 15h30	Groupe budget + Odile + Jeanne	DTN/EDF	Mehdi+Cécile+Bertrand	Echanges sur les propositions financières.
Lundi 05/10/2026 de 16h00 à 17h30	Groupe budget + Serge + kévin + Jeanne	ORGA/MARK	Julien + Mickaël	Echanges sur les propositions financières.
Mardi 06/10/2026 de 14h00 à 15h30	Groupe budget + Nicolas + Béatrice + Caroline + Kévin + Jeanne	DEV	Philippe + Adrien	Echanges sur les propositions financières.
Mardi 06/10/2026 de 16h00 à 16h45	Groupe budget + Jeanne	COMM	Alix	Echanges sur les propositions financières.
Mardi 06/10/2026 de 17h00 à 18h00	Groupe budget + Nicolas + Béatrice	GOUV		Echanges sur les propositions financières.
Mercredi 28/10/2026 de 17h00 à 19h00	Groupe budget + Bureau fédéral			Validation du projet de budget 2027 et 2028

6.2 | SITUATION DE TRÉSORERIE

SITUATION DE TRÉSORERIE



6.3 | POINT DE SITUATION GUYANE

POINT DE SITUATION GUYANE

- Une dette de 98 000 € - 31 000 € de déduction à opérer sur le plan « Antilles Guyane » = **reste dû de 67 000 €.**

- **Un accord sur l'établissement d'une convention de remboursement de cette dette à raison de 1 000 €/mois depuis le 01/01/2026, soit une durée de 67 mois.**

- Cette convention contiendra des clauses d'engagement de la Ligue de Guyane d'adresser à la FFA à l'issue de chaque année : le PV de l'AG, les comptes annuels certifiés par un professionnel comptable et le budget prévisionnel.

7. INTERVENTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

7.1 | POINT RESSOURCES HUMAINES

POINT RESSOURCES HUMAINES

Salarié	Statut	F	Date entré	C	Date sorti	Emploi	Pôle / Service
GUYARD Loïc	Arrivée	X	01/07/2026			INGENIEUR SYSTÈME ET RESEAUX	SI
WITTRANT Edgard	Arrivée	X	31/08/2026			CHARGE DE PROJET	Développement (running)
QUERE Maïan	Arrivée	X	02/09/2026			ALTERNANT	Marketing & Orga
MANDARD Cyril	Arrivée	X	02/09/2026			DSI	SI
GASSAMA Coralie	Arrivée	X	08/09/2026			RESPONSABLE ATHLE PRO ET HAUT NIVEAU	Direction Générale
ALLAIN Céline	Recrutée	X	05/10/2026			CHEFFE DE PROJET SENIOR	Développement (territoires)
BOUCHER Margot	Recrutée	X	05/10/2026			CHARGE DE PROJET	Logistique et préparation opérationnelle
AJJAN Yanis	Embauche en CDI	X	01/10/2026			CHARGE DE COMMUNICATION / PROMOTION	Communication
	Recrutement en cours					CHARGE DE PROJET	Développement (clubs)
	Recrutement en cours					REMPLACEMENT B. PONTON	Marketing & Orga
	Recrutement à venir / à l'étude					RENFORT AUX MOYENS GENERAUX	Moyens Généraux

Départ remplacé ou +1
Départ non remplacé
Recrutement en cours

7.2 | ORGANISATION & MANAGEMENT OPÉRATIONNEL

EFFICIENCE FÉDÉRALE - Piliers

COHERENCE stratégique et politique

- Présidente déléguée
- Vice-président(e)s thématiques
- BF / CD
- Déploiement Services/DTN

Pilotage et suivi du plan de développement, planification

TRANSVERSALITE opérationnelle

- Directeurs généraux
- Directeur technique national
- Services/DTN

Comités de pilotage thématiques + CODIR

PROCEDURES formalisées

- Directeur général délégué
- Services/DTN

Livret de procédures

EFFICIENCE FÉDÉRALE - Cohérence stratégique et politique

Axes stratégiques	Commentaires
Running	
Structuration territoriale	
Rayonnement et relations institutionnelles/internationales	
Performance sociétale	Cadre existant, à finaliser
Haut-Niveau / HP	Plan de Performance Fédéral

Principaux leviers

Gouvernance, Formation, Événements, Communication institutionnelle, Technologie, Athlé pro…

EFFICIENCE FÉDÉRALE - Transversalité opérationnelle

Principaux comités de pilotage

- ÉVÉNEMENTS -

➔ **Jérôme Villon**

- CHA
- JRI
- APE
- KLE
- PLE

- TECHNOLOGIE -

➔ **Cyril Mandard**

- JFO
- PBO
- TDE
- STR
- KLE
- BVA
- LLE

- COMMUNICATION & MARKETING -

➔ **Jérôme Villon**

- APE/LLE
- JRI/JSM
- FBI
- INSTIT

- DÉVELOPPEMENT & PROSPECTIVE -

➔ **Philippe Boidé**

- JRI
- APE
- ADO
- JVI/CHA
- GGE

- COMITÉ EXÉCUTIF DU HAUT-NIVEAU -

➔ **Philippe Leynier**

- CHA
- JGA
- PCP
- PLA
- BVA
- MBA
- CGA

- STRUCTURES -

➔ **Christophe Halleumieux**

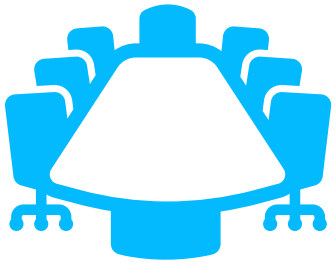
- CRE
- STR
- IMA
- CVE
- PYC
- TDE

+ JLEBORGNE en fonction des sujets

Coordination générale CHALLEUMIEUX - Lancement en septembre/octobre

Réunions régulières, avec ordre du jour et compte-rendu partagés.

EFFICIENCE FÉDÉRALE - Comitologie



INSTANCES

- **Secrétariat fédéral :** toutes les 2 semaines (généralement le lundi)
- **Bureau fédéral :** mensuel (généralement le jeudi - sauf août)
- **Comité directeur :** 4 à 5 fois par an (vendredi après-midi + samedi matin)
- **Assemblée générale :** annuelle (avril, dans le cadre du Congrès)

  + réunions de commissions (calendrier en fonction des commissions)

COMITÉ DE PILOTAGE ➔ Bimensuel

- ✓ entre les réunions du BF
- ✓ partage du document de synthèse

CODIR ➔ mensuel

- ✓ prise de connaissance des CR des COPIL en amont
- ✓ retour sur certains sujets uniquement si nécessaire

POINTS hebdo ou spécifiques

- ✓ si besoin identifié par DG
- ✓ sur demande des Directeurs via Malika

EKIDEN DE PARIS 2026

CONTEXTE

Date : dimanche 1er novembre – départ de la course 9h
Ouverture du village de 7h30 à 15h

Retrait des dossards événementiel dans une boutique parisienne Adidas ou une boutique Irun

- Format : marathon en relais (6 coureurs).
- Forts engagements RSE avec MAIF (empreinte carbone faible…).
- Fort ancrage auprès du grand public + clubs et entreprises : événement très mobilisateur localement (Paris et alentours).

PRINCIPAUX CHIFFRES 2026

- Nouveau record de participation: **1 630 équipes,** soit **9 780 coureurs**
- **627 équipes** entreprises
- **780 équipes** grand public
- **209 équipes** clubs



7.4 | CHAMPIONNATS D’EUROPE DE RUNNING 2031: LANCEMENT D’UN GROUPE DE TRAVAIL

CHAMPIONNATS D'EUROPE DE RUNNING 2031: LANCEMENT D'UN GROUPE DE TRAVAIL

EUROPEAN RUNNING CHAMPIONSHIPS

➔Principe déjà validé d'une étude d'opportunité pour une **candidature 2031**

2025 : Bruxelles-Leuven (BEL) / 2027 : Belgrade (SRB) / 2029 : Utrecht (NED)

Lancement d'un **groupe de travail** « candidature ERCH 2031 » :

- Jean GRACIA
- Emmanuelle JAEGER
- Kévin LEGRAND
- Christophe HALLEUMIEUX (pilotage)
- Jérôme VILLON
- Céline LEYNIER

+ CNR à préciser

Autres groupes à mettre en place :

- Gestion des fortes chaleurs
- Gestion des crises
- LA 2028
- ...

8. ATHLÉTISME DE HAUT-NIVEAU

8.1 | IDENTIFICATION DES COACHS PERFORMANCE CLUB

RECONNAISSANCE ET SOUTIEN DES CLUBS PRODUCTEURS DE PERFORMANCE

1. Rappel des objectifs : répondre à 2 engagements fédéraux forts :

- Reconnaître les clubs comme acteurs de la haute performance
- La professionnalisation des entraîneurs

2. Rappel du dispositif proposé : Mise en place d'une aide fédérale à la professionnalisation des « coachs performance club », avec comme principes :

- cofinancement avec le club
- soutien individualisé et non forfaitaire
- consolidation d'emplois existants ou augmentation du temps consacré à l'accompagnement des sportifs de haut niveau
- modulation des aides selon les besoins et les projets.

RECONNAISSANCE ET SOUTIEN DES CLUBS PRODUCTEURS DE PERFORMANCE

3- Rappel du planning

Objectif cible 2027

- Enveloppe annuelle estimée : entre 300 et 400 K€ (Cf séminaire du BF nov 2025).
- Hypothèse : coût 2026 de 33 720 € par équivalent temps plein.

Capacité cible : 10 à 20 entraîneurs accompagnés.

Première étape dès 2026

- Mobilisation d'une enveloppe de 53 K€ validée par le BF du 11 juin 2026
- Financement sur la ligne « aide à la professionnalisation des coachs de haut niveau ».

RECONNAISSANCE ET SOUTIEN DES CLUBS PRODUCTEURS DE PERFORMANCE

3- Méthodologie d'identification des clubs/coachs pour 2026

- Identification sur un historique des 5 dernières années des 25 premiers clubs les plus contributeurs de l'équipe de France (nb de sélections internationales IA et Jeunes)
- Ajustement en retirant les athlètes ne s'entraînant pas dans les clubs identifiés
- Identification des entraîneurs de ces clubs (hors CTS, entraîneurs de pôle et RDD) encadrant ou ayant entraîné plusieurs athlètes internationaux
- Questionnaire envoyé aux clubs pour connaître leur situation professionnelle
- Sélection de 7 clubs et et 8 entraîneurs »prioritaires » pour 2026

RECONNAISSANCE ET SOUTIEN DES CLUBS PRODUCTEURS DE PERFORMANCE

Principes pour 2026

- Priorisation selon entretiens / situation socio-pro /projet sportif, pour les clubs qui ont répondu au questionnaire
- Véhicule juridique : contrat de prestation club – FFA
- Attribution forfaitaire sans promesse de projection proportionnelle pour 2027

Perspectives 2027-2028 - sous réserve d'une évaluation positive :

- élargissement du dispositif avec intégration de nouveaux entraîneurs (dont »CPC 2032 et TUM ?)
- soutien individualisé et non forfaitaire (modulation des aides selon les besoins, les projets et l'environnement)
- renforcement progressif du maillage territorial de la haute performance

Aide à la professionnalisation = enjeu pour les structures d'excellence du PPF et pour les clubs

9. VIE SPORTIVE

9.1 | POINT SUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 10KM & MARATHON 2027

POINT SUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 10KM ET MARATHON 2027

RAPPELS

→ 2028 : unique championnat de France de 10km / semi-marathon / marathon
→ Projet à concevoir en lien avec la candidature pour les championnats d'Europe de Running
→ Amorcer le mouvement dès 2027 sur ce principe ?
→ ~~Critère discriminant : course sur route non existante à ce jour~~

OPTION A

Organisation combinée en propre par la FFA

→ Passage en niveau 1
→ Budget porté 100% FFA
→ Embauche impérative
→ Avec quel support (structures, FFA)
→ Course non-existante

OPTION B

Organisée combinée avec modèle hybride

→ Passage en niveau 1
→ Budget porté FFA mais pouvant être partagé
→ Embauche à discuter, modèle à affiner
→ Quelle structure ?

OPTION C

Organisée différenciée avec modèle actuel

→ Niveau actuel
→ Budget porté par la structure
→ Pas d'embauche
→ Appel à candidature classique

POINT SUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 10KM ET MARATHON 2027

CONSTATS

→ Le calendrier 2027 est bouché en avril avec les championnats du monde de Running, les championnats d'Europe, le marathon de Paris nouvelle génération...

→ Créer une nouvelle course pour accueillir ce double-championnat semble donc complexe - dans ce calendrier chargé - surtout si cette course n'existe qu'un an. Par ailleurs, nous n'avons pas encore les idées claires sur le lieu de l'événement 2028, l'implantation 2027 pourrait donc ne pas perdurer.

→ Sur l'option de monter le championnat en niveau 1, et de l'organiser en direct par la FFA, il nous semble très compliqué de nous aligner d'un point de vue RH et financier pour gérer ce dossier dès 2027, en quelques mois désormais.

→ Sur l'option des candidats prêts à créer une course et travailler avec nous, tout un travail serait à engager, et nous pourrions difficilement leur assurer un engagement sur plusieurs années pour les raisons évoquées ci-dessus - ce qu'il avait tout de même émis comme volonté.

PRIORISATION | **CHOIX** | **EQUILIBRE**

POINT SUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 10KM ET MARATHON 2027

SOLUTIONS

→ Rester dans le modèle actuel

→ Trouver une course pouvant accueillir le CF de 10km autour du mois d'avril / mai 2027.

→ Trouver une course pouvant accueillir le CF de Marathon - soit au mois d'avril / mai - soit en septembre / octobre si cela est plus simple en termes d'organisation.

9.2 ÉVOLUTION DU RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE TRAIL

CHAMPIONNAT DE FRANCE TRAIL JEUNES

► Constats :

- Discipline en forte croissance, notamment chez les jeunes, dans le cadre fédéral et en dehors
- Pratiquants de divers horizons : Athlé traditionnel/sports outdoor (ski, vélo, CO…)/accès direct
- Championnat de France de course en montagne très populaire chez les jeunes, mais distances relativement courtes (en particulier pour les U20)/dénivelé systématique/sollicitations physiologiques et musculaires différentes
- Forte demande/attente du milieu
- Grosses réussites des courses emblématiques (UTMB, Marathon Mont Blanc,Templiers…) qui proposent des formats trail aux jeunes
- Structuration autour des teams de marques
- Pas de championnats internationaux sur ce format

CHAMPIONNAT DE FRANCE TRAIL JEUNES

- ► **Objectifs :**

- Répondre à une demande du milieu
- Proposer une compétition nationale (fédérale) sur un format nouveau/différent, sans être au détriment d'une autre discipline (Course en montagne – format international)
- Compéter notre panel de compétitions pour les jeunes sur un registre non exploité : aérobie longue/résistance musculaire en cohérence avec l'évolution et la formation des jeunes athlètes
- Compléter la formation et amener de la polyvalence chez es jeunes dans le domaine des courses nature / aérobie en conformité avec l'évolution des athlètes

CHAMPIONNAT DE FRANCE TRAIL JEUNES

► Mise en œuvre / Proposition :

- **Création d'un championnat spécifique pour les U20 uniquement** : discipline suffisamment différenciante (tps de course/profil) de la course en montagne -> sollicitations physiologiques/musculaires/mentales… différentes : Classement individuel et par équipe mixte
- Intégration au Championnat Séniors -> Pas de grosses contraintes / possibilité dans l'après-midi du premier jour des championnats ou pendant le trail long
- Pas de qualification préalable dans un premier temps – Si nécessaire par la suite : Création de championnats Régionaux
- **Création dès 2027** : Trail de Guerlédan ok (parcours 13 à 16km avec 400 à 550m+/- possible)
- **Pas de championnat pour les U18** :

- pas assez différenciant de la course en montagne
- Ne pas surcharger le calendrier pour cette catégorie où la polyvalence doit encore être de mise dans le parcours vers la performance

► Sujet complémentaire

- Limites de distances actuelles :

- U18 : 15km effort
- U20 : 25km effort

L'instauration du Km effort ne correspondant pas la réalité du terrain, il parait indispensable de s'adapter comme les plus petites catégories à la réalité (100m+ -> 600 à 700m de distance – non 1km)

PROPOSITION : U18 : 20km effort / U20 : 30km effort

ÉVOLUTION DU RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE TRAIL

Validation par le Bureau fédéral pour transmission au CD

9.3 POINT D’ETAPE DU CHAMPIONNATS DE FRANCE DE 5KM

ÉVOLUTION DU RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE 5km

Par dérogation, les athlètes U16 ayant réalisé les minima A de la catégorie U18 (17’45 pour les Hommes et 22’00 pour les femmes) durant la période de qualification, et devenant U18 lors de la nouvelle saison, pourront demander une qualification exceptionnelle gratuite pour participer aux championnats de France de 5km

· Champion de France par équipe masculine : Addition des temps des 4 premiers athlètes d’un même club, course Elite TCM
· Champions de France par équipe masculine Masters : Addition des temps des 4 premiers athlètes Masters d’un même club à partir de M1
· Championnes de France par équipe féminine : Addition des temps des 3 premières athlètes d’un même club, course Elite TCF
· Championnes de France par équipe féminine Masters : Addition des temps des 3 premières athlètes Masters d’un même club à partir de M1.
· Champions de France par équipe U18M: addition des temps des 3 premiers athlètes U18M d’un même Club
· Championnes de France par équipes U18F : addition des temps des 3 premières athlètes U18F d’un même club
· Champions de France par équipe U20M: addition des temps des 3 premiers athlètes U20M d’un même club.
· Championnes de France par équipe U20F : addition des temps des 3 premières athlètes U20F d’un même Club.
· Champions de France par équipe U23M : addition des temps des 3 premiers athlètes U23M d’un même Club.
· Championnes de France par équipe U23F : addition des temps des 3 premières athlètes U23F d’un même Club.

Validation par le Bureau fédéral
Pour consultation CD

ÉVOLUTION DU RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE 5km



HAUT NIVEAU - PERFORMANCE

COURSE OPEN – FORMAT SPECIFIQUE

PARCOURS ROULANT

ANIMATIONS SPECIFIQUE COURSE ET AUTOUR

9.4 | IMPLANTATIONS CHAMPIONNATS ET INTERCLUBS

IMPLANTATIONS

Saison	Niv.	Compétition	Date	Lieu	ORG STRUCTURE FFA
2026-27	3	**CF Masters en salle**	13 au 14 mars 2027	Miramas	Ligue Région Sud
2026-27	3	**CF Semi-Marathon de Marche et Critérium Jeunes**	14 mars 2027	Redon	Athlé Pays de Redon / CD35
2026-27	3	**Finale Equip'Athlé**	29 et 30 mai 2027	Châteauroux	La Berrichonne Châteauroux Athletic Club
2026-27	2	**Coupe de France**	05 et 06 juin 2027	Blois	AJ Blois Onzain
	2			Albi	ECLA
2026-27	3	**CF Masters**	12 et 13 juin 2027	Belfort	Montbéliard Belfort Athlétisme
	3			Toulon	Toulon Métropole Athlétisme
2026-27	3	**Finale Nationales Pointes d'Or**	3 et 4 juillet 2027	Albi	ECLA
2026-27	3	**Coupe de France des Ligues Minimes**	14 juillet 2027	Pontoise	Ligue I-F
	3			Lyon Parilly	Comité d'Athlétisme du Rhône

CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS

ELITE 1	
Stade Bordelais Athlétisme	69685
Ca Montreuil 93	68064
Entente Franconville Cesame Va	66831
Ea Cergy Pontoise Athletisme	66831
Entente Savoie Athlé	66809
Clermont Athlétisme Auvergne	65173
Amiens Uc	65321
Athlétic clubs 92	64778

ELITE 2	
Haute Bretagne Athletisme	64645
Nice Cote D'Azur Athletisme	63904
Montpellier Athletic Med Metropole	63663
Athletisme Metz Metropole	63505
Entente Athletique Grenoble 38	63013
Decines Meyzieu Athletisme	62425
Caen Athlétic club	62373
Stade Sottevillais 76	61307

CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS

NATIONALE 1A					
	Points 2026	Serpentin Théorique	Poule A	Poule B	Poule C
Limoges Athlétisme	62120	1			
US Talence	61633	2			
Cs Bourgoin-Jallieu	61145	3			
Lille Métropole Athlé	61117	3			
Dijon Uc	60866	2			
Athle Provence Clubs	60805	1			
Athle 91	60766	1			
Racing Club Nantais	60612	2			
Entente Sud Lyonnais	60534	3			
Nancy Athletisme Metropole	60463	3			
Stade Rennais Athletisme	59808	2			
Entente Poitiers Athle 86	59557	1			
Grand Toulouse Athlé	59547	1			
Sa Toulouse Uc	59127	2			
Entente Athlétisme 94	58612	3			
Ea St Quentin En Yvelines	58464	3			
Doubs Sud Athletisme	58251	2			
RC Arras	57670	1			

Poule A			*60279.7*
Limoges Athlétisme	62120		
Lille Métropole Athlé	61117		
Racing Club Nantais	60612		
Stade Rennais Athletisme	59808		
Entente Poitiers Athle 86	59557		
Ea St Quentin En Yvelines	58464		
Poule B			*59982.8*
US Talence	61633		
Athle Provence Clubs	60805		
Entente Sud Lyonnais	60534		
Grand Toulouse Athlé	59547		
Sa Toulouse Uc	59127		
Doubs Sud Athletisme	58251		
Poule C			*59920.3*
Cs Bourgoin-Jallieu	61145		
Dijon Uc	60866		
Athle 91	60766		
Nancy Athletisme Metropole	60463		
Entente Athlétisme 94	58612		
RC Arras	57670		

CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS

NATIONALE 1B	Points 2026	Serpentin Théorique	Poule A	Poule B	Poule C	Poule D	Poule E
Lyon Athletisme	58060	1					
Coquelicot 42	57600	2					
Entente Oise Athletisme	56811	3					
Grand Paris Seine et Oise Athlé	56511	4					
Entente PUC Stade Français	56441	5					
Athletic Vosges Entente Clubs	56436	5					
Sco Ste Marguerite Marseille	56342	4					
Nantes Metropole Athletisme	56176	3					
Grand Angouleme Athletisme	56144	2					
EA Chambéry	55743	1					
Union Athlétique Occitane 31	55465	1					
Evreux AC	54675	2					
Rouen Normandie Athlé	54619	3					
ASVEL	54484	4					
Ouest Vendee Athletisme	54268	5					
Aj Blois-Onzain	54191	5					
Ua Versailles	53918	4					
Athle 92	53581	3					
Efs Reims	53568	2					
Athlé 632	53566	1					
Ec Orléans Cercle Jules Ferry	53369	1					
ACLAM Chartres	53289	2					
AC Tassin (Lyon)	53282	3					
CA Roanne	53253	4					
Villeneuve d'Ascq Fretin Athle	53219	5					
Stade Brestois	53083	5					
Montbeliard Belfort Athle	52991	4					
Artois athlétisme	52931	3					
Entente athlé Mondeville Hérouville	52842	2					
AS Tourlaville	52764	1					

Poule A		55150.3
Lyon Athletisme	58060	
Sco Ste Marguerite Marseille	56342	
EA Chambéry	55743	
ASVEL	54484	
AC Tassin (Lyon)	53282	
Montbeliard Belfort Athle	52991	

Poule B		55021
Coquelicot 42	57600	
Grand Angouleme Athletisme	56144	
Union Athlétique Occitane 31	55465	
Ouest Vendee Athletisme	54268	
Athlé 632	53566	
Stade Brestois	53083	

Poule C		54303.8
Entente Oise Athletisme	56811	
Evreux AC	54675	
Rouen Normandie Athlé	54619	
Efs Reims	53568	
Villeneuve d'Ascq Fretin Athle	53219	
Artois athlétisme	52931	

Poule D		54417.3
Grand Paris Seine et Oise Athlé	56511	
Entente PUC Stade Français	56441	
Ua Versailles	53918	
Athle 92	53581	
ACLAM Chartres	53289	
AS Tourlaville	52764	

Poule E		54377.8
Athletic Vosges Entente Clubs	56436	
Nantes Metropole Athletisme	56176	
Aj Blois-Onzain	54191	
Ec Orléans Cercle Jules Ferry	53369	
CA Roanne	53253	
Entente athlé Mondeville Hérouville	52842	

10. DOSSIERS DU BUREAU FÉDÉRAL

10.1 | LICENCES, CLUBS ET PPS

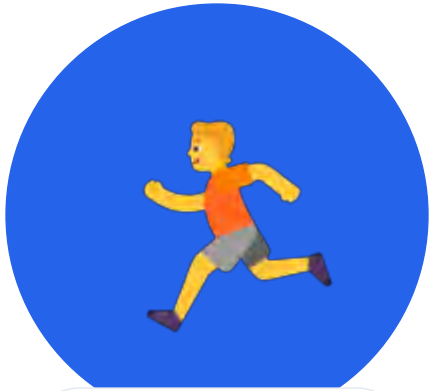
LICENCES - TITRES DE PARTICIPATION - CLUBS

16 SEPTEMBRE 2026



LICENCES

145 940



PPS

2 000 570



CLUBS

2 269

	A	B	C	C/B %	C/A %
40 ARA	15089		16609		110.07%
41 BFC	4605		4783		103.87%
42 BRE	8701		9478		108.93%
43 CEN	5222		5699		109.13%
44 COR	687		934		135.95%
45 G-E	10470		11493		109.77%
46 H-F	12392		14235		114.87%
47 I-F	18277		20769		113.63%
48 NOR	8337		7809		93.67%
49 N-A	11468		12497		108.97%
50 OCC	9641		10276		106.59%
51 P-L	16029		18554		115.75%
52 PCA	6890		7786		113.00%
53 C-T	37		42		113.51%
54 GUA	453		424		93.60%
55 GUY	153		108		70.59%
56 MAR	509		591		116.11%
57 MAY	31		63		203.23%
58 N-C	196		229		116.84%
59 P-F	304		297		97.70%
60 REU	1704		2377		139.50%
61 W-F	3		14		466.67%
	131198		145067		110,57%

LICENCES – CLUBS

Au 31/08/2026, nous avons terminé la saison avec :

2609 clubs affiliés (2548 clubs en 2025), **+ 3%**

344 827 licences (333 054 licences en 2025), **+ 2.4%**

Les catégories U20, U23 et SE ont connu une **croissance entre 8% et 10.8%** par rapport à la saison dernière.

Les catégories U7, U18, U20, U23 et MA atteignent un **nombre de licenciés record**

La pratique de la course **sur route** et du **trail** ont la plus forte augmentation dans l'analyse du type de pratique

EFFECTIF SAISON 2027			
Catégorie	Masculin	Féminin	Total
U7	780	621	1401
U10	4298	3168	7466
U12	3876	3803	7679
U14	3304	3759	7063
U16	2981	4206	7187
U18	2893	3362	6255
U20	2117	1914	4031
U23	2022	1342	3364
SENIOR	9848	7477	17325
MASTER	49436	34733	84169
			10
Total *Saison 2027* :	81555	64385	145940

10.3 | POINT DE SITUATION DU CD 13 ET DU CD 82

POINT DE SITUATION DU CD 13

- Note de synthèse sur les finances du Comité par Frédéric BURLETT le 26 août, adressée aux 3 personnes du Bureau du Comité leur demandant de prévenir les membres de leur Comité directeur de la situation préoccupante de leur structure
- Démission du Trésorier du Comité, puis son retour, sa lettre de démission n'ayant pas été confirmée par le Président.
- Réunion en Comité Directeur du CD le 10 septembre (en interne) pour informer de la situation.
- Rencontre prévue sur place le 24 septembre avec Frédéric BURLETT, Béatrice PFAËNDER et Fabrice DUBUISSON, pour mise en place de solutions financières, et accompagnement sur la gouvernance du Comité.

POINT DE SITUATION DU CD 82

Le 31 août, démission du Président du Comité Denis ARCUSET

Un courrier a été envoyé aux membres du Comité Directeur du CD 82 (copie au Président de la Ligue et à l'un de ses Vice-présidents) pour les accompagner dans la désignation d'un Président par intérim en attendant la prochaine AG Ordinaire, ou le cas échéant l'organisation d'une AG Extraordinaire pour désignation d'un Président pour le restant du mandat restant à exercer.

10.4 | APPEL DU MA2M SUR LA DÉCISION DE LA CSR

10.5 ASSURANCE DE LA FFA CONCERNANT LES VSS

ASSURANCE DE LA FFA CONCERNANT LES VSS

Validation par le Bureau fédéral

10.6 | VALIDATION DES MÉDAILLES FÉDÉRALES

10.7 | REPRÉSENTATIONS FÉDÉRALES DÉLÉGATIONS INTERNATIONALES

REPRÉSENTATIONS NATIONALES
DÉLÉGATIONS INTERNATIONALES

DATE	COMPETITION	LIEU	Niveau (I	Chef de délégation	Délégué techni	Représentant fédé	Commentaires
18-20 sept	Championnats de France Masters d'Epreuves Combinées et Marche	Chateauroux	Niveau 3	-	-	Dominique PLEE	
18-19 sept	Décastar	Talence	Décastar	-	-	Jean GRACIA	+Odile DIAGANA
19-20 sept	Championnats du Monde de Running	Copenhague (DEN)	International	Jean-Claude VOLLMER	-	-	
20-sept	Championnats du Monde 100km	St Jacques de Compostelle (ESP)	International	Jérôme NICAULT	-	-	
27-sept	Championnats de France de 10km Marche Master	Juvaincourt	Niveau 3	-	-	Maryse BRETON	
03-oct	Championnats de France des 100km	Amiens	Niveau 3	-	-	Dominique MARRADI	
04-oct	Challenge national des Ligues Marche	Gien	Niveau 3	-	-	Jean GRACIA	
18-oct	Chpts Interclubs N1 "Avenir" (U18&U20) et (U18/U20/U23)	Saint-Etienne	Niveau 3	-	-	Caroline PUJOL	
18-oct	Chpts Interclubs N2 "Avenir" (U18&U20) et (U18/U20/U23)	Vineuil	Niveau 3	-	-		
18-oct	Match U23 de Course sur route	Trieste (ITA)	International	-	-	-	
31 oct - 13 nov	Youth Olympic Games	Dakar (SEN)	International	-	-	-	
01-nov	MAIF Ekiden	Paris	Patrimoine	-	-	Jean GRACIA	
15-nov	Championnats de France de Marathon de marche	Salaise sur Sanne	Niveau 3	-	-		
13-déc	*Championnats d'Europe de Cross-country*	Belgrade (SRB)	International	Serge MOTTIER	Marcel FERRARI	-	
19-déc	Championnats de France 5km	Vincennes	Niveau 1	-	-	Jean GRACIA	

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

16 septembre 2026

RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL

- SIÈGE DE LA FFA -